

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

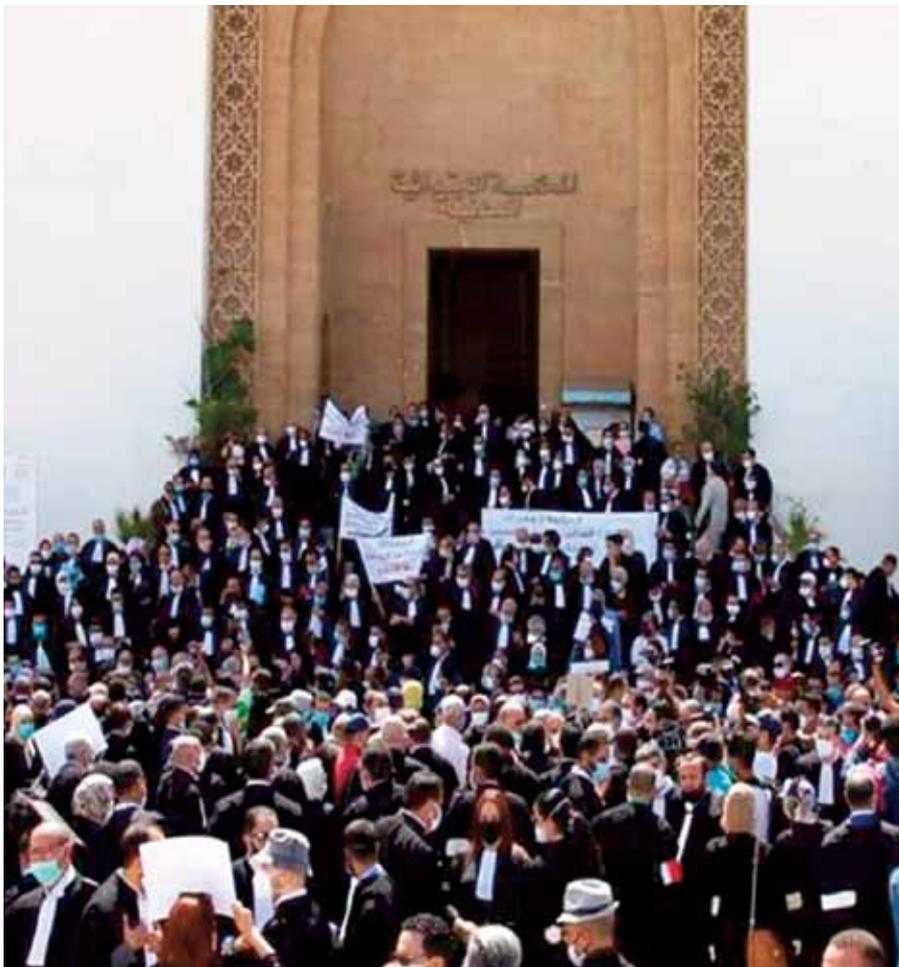
Prix: 4 DH

N°: 9489

Lundi 13 Décembre 2021

*Le 20 décembre, date butoir pour se munir
obligatoirement d'un pass sanitaire*

Avocats en colère, justiciables dans l'expectative



En toute Libé

Par Mohamed Benarbia



La justice empaquetée dans des chaussettes

Après tout, ça ne sert pas à grand-chose que de l'interpeller à chaque fois. Sinon on serait mal parti. Il a tout l'air de s'en accommoder. Le buzz à la Wahbi, ça existe désormais.

Faisons tant bien que mal l'effort... d'apprécier, surtout qu'il nous facilite la vie, professionnelle, s'entend. En plus de nous servir de façon (trop) régulière de la matière par ces temps radins, il nous livre en bonus un titre tout fait, soigneusement empaqueté dans une chaussette ! Si la langue française a retenu pour des personnes de son acabit l'expression « Les pieds dans le plat », qui était d'ailleurs le titre du dernier billet le concernant, l'on serait aujourd'hui trop à l'aise pour paraphraser et insérer « chaussettes » à la place de « pieds ».

On lui doit, de ce fait, une certaine reconnaissance. Il se dit pluriel. Il se veut pluriel. Il l'est, ledit monsieur imbu, qu'il est, de toutes ses casquettes, tout en formulant le vœu qu'il ait compris que l'on ait évité de parler de « sièges » ou de « chaises » : ce serait trop inconfortable pour lui.

Il est pluriel ! Et il s'en gargarise. Vos applaudissements, S.V.P !

« Je suis à la tête d'un conseil communal d'une grande ville ». On a comme l'impression d'entendre de méchantes voix lancer : « On s'en fiche ! »

« Je suis leader d'un grand parti politique ». On s'en f... crient hors de leurs gonds d'autres voix encore plus méchantes. Sans doute, seraient-elles trop ulcérées par deux vocables manifestement de trop. Au fait, on ne s'improvise pas « leader » ni « grand » du jour au lendemain.

Il doit tout de même y avoir des gens sensés ou posés dans ladite formation et qui doivent en ce moment se mordre les doigts, si ce n'est se cogner la tête, pour s'être affublés d'un chef qui surfe allègrement et avec une insolence inouïe entre maladresse, gaffe, boulette ou balourdise.

Ne partez pas ! Le top est à venir : « Je suis ministre de la Justice ».

Là, désolé, il n'y a pas à choisir. On rejoint en toute spontanéité le clan des méchants, surtout que l'on a là une piètre image de cette justice dont il est ministre.

De quelle justice pourrait-il être question quand celui qui s'en trouve à la tête prend le parti de la bafouer ? Dans une attitude aussi fanfaronne que révoltante, le ministre en question s'est cru obligé, alors que ce n'était ni le lieu ni l'occasion, d'infliger ce qui avait tout l'air d'un rappel à l'ordre, son fantasmagorique statut à la face d'un responsable, un respectable fonctionnaire de l'Etat représentant d'un tout autre ministère, celui de la Culture en l'occurrence. Son excellence s'est relâchée encore plus pour annoncer « toutes les institutions travaillent avec (pour ?) moi ».

Et pour enfoncer le clou, histoire d'impressionner davantage l'assistance et, par là même, terroriser ce digne fonctionnaire qui a été d'un flegme exemplaire, il conclut : « Je sais même de quelle couleur sont tes chaussettes ! » L'allusion est encore plus abjecte que tout le reste. Heureusement. On leur a échappé belle.

Trop minable plaidoirie de la part de celui qui se trouve être avocat. L'autre casquette. Pas celui de la veuve et de l'orphelin, bien entendu.

D'ailleurs tout laisse croire qu'ils n'en voudraient pas.

Lire page 4

En session plénière de l'Assemblée générale de l'ONU

Omar Hilale : *L'enregistrement est un mécanisme "fondamental" pour la protection des droits humains des réfugiés et contre l'enrôlement militaire des enfants*



Lors d'une session plénière de l'Assemblée générale des Nations unies, tenue vendredi sous le thème « Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations unies, y compris l'assistance économique spéciale », l'ambassadeur, représentant permanent du Royaume du Maroc auprès de l'ONU, Omar Hilale, a affirmé qu'en vertu du droit international humanitaire, l'enregistrement est un instrument « fondamental » de protection contre l'enrôlement militaire des enfants, ainsi que la protection de l'accès aux droits fondamentaux.



Toutes les parties, particulièrement les pays hôtes sont tenues de respecter les dispositions du droit international humanitaire, remplir leurs obligations de protection des civils et garantir l'accès et l'acheminement de l'aide humanitaire à ses véritables destinataires

A cette occasion, il a indiqué que toutes les parties, particulièrement les pays hôtes sont tenues de respecter les dispositions du droit international humanitaire, remplir leurs obligations de protection des civils et garantir l'accès et l'acheminement de l'aide humanitaire à ses véritables destinataires.

C'est dans ce cadre juridique et humanitaire que s'inscrit l'intervention du diplomate qui a souligné que si le Maroc insiste sur l'importance du recensement et de l'enregistrement des populations des camps de réfugiés à Tindouf, dans le sud algérien, c'est afin de garantir leur protection contre toute instrumentalisation politique et tout détournement de l'aide qui leur est dédiée, tout en soulignant qu'il est « urgent » de réaffirmer la volonté de totalement respecter le droit humanitaire international, les droits de l'Homme et les droits des réfugiés, ainsi que les principes humanitaires et le caractère essentiel de la protection.

« Il est déplorable qu'en 2021, il existe encore des cas flagrants où des populations entières sont séquestrées dans des camps et sont privées de leurs droits les plus fondamentaux, notamment le droit au recensement et à l'enregistrement et le droit au retour librement consenti », s'est-il exclamé, en mettant l'accent sur la responsabilité directe bien « établie et sans équivoque » des pays hôtes des populations réfugiées à l'intérieur de leur territoire.

Par ailleurs, l'ambassadeur a rappelé que le droit international reconnaît « les nombreuses formes de harcèlement subies par les personnes qui ne détiennent aucun papier attestant leur statut », tout en insistant sur la nécessité impérieuse de renforcer la coordination des acteurs humanitaires visant à « mettre fin à ce type de situation et s'assurer de l'enregistrement de tous les réfugiés qui bénéficient de l'assistance humanitaire. D'autant plus que l'enregistrement est un instrument d'identification de ceux qui ont besoin de cette assistance, ainsi qu'un moyen de faciliter l'évaluation et la



“Ex-Paribus” : Ce qui se passe depuis des décennies dans les camps de Tindouf en termes d'harcèlement, de répression et d'atrocités implique la responsabilité directe de l'Algérie, parrain du "polisario"

quantification de leurs besoins ».

Omar Hilale n'a pas manqué, là-dessus, de relever que des rapports internationaux ont bien fait état de situations où le détournement de l'assistance humanitaire s'exerce de manière systématique et ce depuis des décennies avec la complicité du pays hôte (en l'occurrence l'Algérie).

A ce propos, « le Maroc ne le répètera jamais assez, c'est grâce à l'enregistrement, au recensement des populations et à la reddition des comptes qu'on pourra lutter contre le détournement de l'aide humanitaire », a-t-il souligné.

L'ambassadeur marocain, évoquant l'inquiétude du Secrétaire général des Nations unies au sujet des violations « graves » des droits de l'enfant, a relevé que le Maroc partage ce constat en précisant que plus de 20.000 cas de recrutements, de meurtres, d'atteintes à l'intégrité physique, de viols et de violences sexuelles, d'attaques contre des

écoles et des hôpitaux et de refus d'accès humanitaires ont été enregistrés l'année écoulée.

« Ces chiffres alarmants nous rappellent malheureusement que les enfants restent parmi les populations les plus vulnérables qui souffrent le plus dans les contextes et urgences humanitaires », a-t-il développé, en ajoutant que « l'enrôlement militaire des enfants est particulièrement élevé dans les situations où l'on refuse au HCR d'exercer son mandat statutaire de recensement dans les camps de réfugiés, et où les enfants apprennent la haine et la guerre, au lieu d'être sur les bancs de l'école et bénéficier de leur droit à l'éducation ».

A cet égard, M. Hilale a affirmé que le Maroc soutient, à toute épreuve, l'Appel à l'action et à l'engagement international renouvelé pour mettre fin et empêcher une fois pour toutes le recrutement et l'utilisation d'enfants d'ici 2025.

En outre, il a précisé qu'en droite ligne de la vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Maroc érige l'action humanitaire en un pilier « fondamental et structurant » de sa politique étrangère.

A ce sujet, il a fait observer que le Royaume du Maroc, conscient de sa responsabilité, s'est toujours mobilisé pour contribuer aux efforts d'assistance aux populations affectées par les situations humanitaires d'urgence, que ce soit pour des raisons de troubles politiques ou de catastrophes naturelles, en rappelant que sur hautes instructions de Sa Majesté le Roi, les Forces armées Royales ont déployé 19 hôpitaux et fourni des millions de services médicaux au profit des populations locales et des réfugiés dans 14 pays au milieu de quatre continents.

D'autre part, le diplomate marocain a mis l'accent, entre autres, sur la nécessité du renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours qui doit, insiste-t-il, se faire loin de toute instrumentalisation politique (...)

Parallèlement à ces assises onusiennes, des voix s'élevèrent de la part de plusieurs organisations de défense des droits de l'Homme en Afrique du Nord, a rapporté vendredi la revue italienne « Ex Partibus », qui « s'inquiètent fortement des violations continues par le « Polisario » des droits humains dans les camps de Tindouf, au sud-ouest de l'Algérie.

« Ce qui se passe depuis des décennies dans les camps de Tindouf en termes d'harcèlement, de répression et d'atrocités implique la responsabilité directe de l'Algérie, parrain du « Polisario », a publié le média italien.

L'on ne peut conclure, eu égard à ces autres déclarations officielles et annonces solennelles et aux observations spontanées et rationnelles de médias et analyses, que la culpabilité historique du voisin de l'Est est avérée au grand jour, au régional, continental et international, juridiquement, politiquement et notamment humanitairement.

L'histoire n'est ni sourde ni muette ni amnésique... Elle enregistre et reproduit toujours et toujours...

Rachid Meftah

El Hassan Lachguar interpelle le gouvernement sur les raisons de l'interruption des travaux de rénovation de la gare Rabat-Ville

La confusion règne toujours à propos des travaux de rénovation de la gare Rabat-Ville à Rabat qui se sont interrompus sans que les autorités compétentes daignent expliquer à l'opinion publique les raisons de cette interruption.

Lancé en 2016, le projet de construction et de rénovation de la gare Rabat-Ville (450 millions de dirhams) consiste en la reconversion de l'ancienne gare, classée monument historique, en une galerie d'art, la couverture de la tranchée et la construction d'un nouveau bâtiment voyageurs de trois niveaux (16.000 m²).

Mais le projet avait vivement été critiqué en 2019 par l'UNESCO, compte tenu du classement du bâtiment par cette institution en tant que patrimoine universel. L'organisation onusienne pour la culture «regrettait» qu'il n'ait été «possible d'apporter que des modifications mineures au projet d'extension de la gare ferroviaire afin d'atténuer son impact sur les murailles de la ville». Des Marocains quant à

eux se sont mobilisés sur les réseaux sociaux pour déplorer une telle entreprise menaçant des murailles datant de 800 ans. Cependant, l'Office national des chemins de fer (ONCF) a démenti officiellement les informations quant à l'éventuelle destruction d'une partie de la muraille historique et les a qualifiées d'«infondées».

Est-ce que l'arrêt des travaux de rénovation de cette gare historique s'explique par l'irrécevabilité de la décision de détruire une partie des murailles de la ville de Rabat ou par d'autres raisons ? Personne ne le sait et la confusion règne toujours en l'absence de toutes justifications officielles plausibles.

Face à cette confusion et dans le cadre de son rôle dans le contrôle de l'action gouvernementale, le Groupe socialiste à la Chambre des représentants est intervenu dans ce débat et en a saisi le gouvernement.

En ce sens, le député itihadi, El Hassan Lachguar, a interpellé le ministre du Transport sur ce sujet, tout en l'appelant à expliquer devant les



parlementaires les raisons de l'arrêt des travaux depuis quatre mois et à définir un calendrier précis pour les reprendre.

Le membre du Groupe socialiste à la Chambre des représentants a également souligné que les travaux de rénovation de la gare sont à l'arrêt pour des

raisons inconnues hormis les rumeurs et les divergences des points de vue à propos de ce sujet.

Mettant l'accent sur l'importance du patrimoine culturel et historique de la capitale du Royaume, El Hassan Lachguar a rappelé que l'UNESCO avait

souligné que le classement de Rabat en tant patrimoine universel depuis 2012 implique un engagement sur la cohérence des réaménagements urbains avec l'aspect urbanistique de la ville, et a, de ce fait, émis des réserves sur ce projet.

H. T

Un séminaire pour présenter deux rapports du CESE sur l'économie informelle



La Chambre des conseillers et le Conseil économique social et environnemental (CESE) organisait, ce lundi à Rabat, un séminaire pour présenter et discuter des conclusions de deux rapports élaborés par le CESE, dans le cadre d'une auto-saisine, sous les titres "Une approche intégrée pour limiter le poids de l'économie informelle au Maroc" et "l'intégration économique et sociale des marchands ambulants".

Cette rencontre, qui s'inscrit

dans le cadre du partenariat et de la coopération entre les deux institutions, vise à mettre en lumière une série de problématiques et défis liés aux activités économiques informelles, indique un communiqué de la Chambre des conseillers.

Cette rencontre connaîtra la présence de Naama Mayara, présidente de la Chambre des conseillers, Ahmed Réda Chami, président du CESE, les membres des deux institutions et un nombre d'acteurs auditionnés lors de la préparation des

rapports en question.

Les travaux de cette rencontre s'articuleront autour de la présentation des conclusions des rapports, portant sur les défis de la structuration des activités économiques informelles, notamment, ceux relatifs à la mise à niveau et l'accompagnement, l'intégration dans le système de la couverture sociale, la représentativité des acteurs de l'informel, la levée des barrières légales et réglementaires et la facilitation d'accès au financement et au marché.

Cette présentation sera suivie d'une discussion plénière qui devrait aboutir à des conclusions et recommandations pratiques à même d'appuyer la force de proposition de la Chambre dans le domaine législatif et du contrôle ainsi que dans la discussion et l'évaluation des politiques publiques en lien avec ce phénomène économique et sociétal qui suscite un intérêt particulier auprès de la Chambre des conseillers.

Lors de cette rencontre, une convention de coopération entre la Chambre des conseillers et le CESE sera signée, conclut le communiqué.

Fahd Yata n'est plus

Le journaliste marocain Fahd Yata, fondateur, directeur et éditorialiste de "La Nouvelle Tribune", s'est éteint samedi à l'âge de 69 ans, apprend-on auprès de sa famille. Le défunt a fait ses premières armes de journaliste au quotidien Al-Bayane avant de le quitter pour de nouveaux horizons professionnels toujours dans le domaine du journalisme.

Ancien rédacteur en chef du magazine Tijaris, du mensuel Enjeux et de La Vie Economique, Fahd Yata a fondé l'hebdomadaire La Nouvelle Tribune en 1995, dont il a lancé la version numérique en 2011.

Frère jumeau de Nadir Yata, éminent journaliste décédé en 1996, et fils d'Ali Yata (1920-1997), l'ancien Secrétaire général du Parti du progrès et du socialisme, le défunt est titulaire d'un doctorat en relations internationales, d'une maîtrise de droit et d'un diplôme de sciences politiques de l'Université Paris I, Panthéon Sorbonne.



Le 20 décembre, date butoir pour se munir obligatoirement d'un pass sanitaire

Avocats en colère, justiciables dans l'expectative

Faut-il s'attendre à un nouveau bras de fer entre les avocats et le gouvernement concernant le pass sanitaire ? En effet, l'accès aux tribunaux pour les avocats comme pour les magistrats, les fonctionnaires de ces établissements et les justiciables sera conditionné par la présentation d'un pass sanitaire. Les hommes en robe noire ont jusqu'au 20 décembre prochain pour s'adapter à cette décision, selon une lettre signée par le Conseil supérieur de la magistrature, le ministère de la Justice et le ministère public et adressée samedi dernier au président de l'Association des Barreaux d'avocats au Maroc.

Une décision qui risque d'attiser les tensions déjà vifs entre les avocats et l'Exécutif puisqu'elle intervient à quelques semaines de la déclaration d'Abdellatif Ouahbi, ministre de la Justice, concernant l'évasion fiscale des avocats et sa volonté d'instaurer des sanctions sévères contre eux et à deux mois de la déclaration de l'Ordre des avocats du Maroc qui a déjà affiché ses réticences envers l'instauration du pass vaccinal obligatoire et cela depuis le 21 octobre dernier via une déclaration dans laquelle il a considéré que « la conjoncture exceptionnelle que connaît notre pays en raison de l'état d'urgence sanitaire, ... ne doit pas justifier l'adoption de décisions comportant des retraits des acquis en matière de droits humains, et des restrictions qui violent la Constitution dans la mesure où elles affectent les droits constitutionnels, et contredisent ce qui a été approuvé par les chartes et les déclarations ». Les avocats ont également alerté sur l'absence de base légale pour empêcher les citoyens de bénéficier des services des équipements publics vitaux, et les empêcher d'exercer leurs droits constitutionnels, sachant que l'article 3 du décret déclarant l'état d'urgence sanitaire est explicite en affirmant que toutes les mesures gouvernementales annoncées par décrets et décisions réglementaires et administratives, ou par circulaires et notifications, ne peuvent empêcher d'assurer la continuité des services publics vitaux et de sécuriser les services qu'ils rendent aux usagers ».

Un avocat casablancais nous a confié, sous le seau de l'anonymat, que ladite lettre n'est qu'une mesure administrative ordinaire prise dans le cadre des mesures de prévention contre la propagation du Covid-19, notamment après l'émergence du variant Omicron. Et cela en application du communiqué du gouvernement du 9 novembre dernier et du décret 2-21-290. « Il s'agit donc d'une publication qu'on trouve dans d'autres établissements publics. Le secteur de la justice est concerné comme les autres et ne peut pas faire l'exception », nous a-t-il indiqué. Et de préciser : « En tant qu'avocats, rien n'a encore été décidé. La décision commune du Conseil supérieur de la ma-



gistrature, du ministère de la Justice et du ministère public a été prise samedi et il n'y a pas encore de position claire et collective de la part de la profession. Les choses ne sont pas encore claires pour nous ».

Selon notre source, le débat sur le pass sanitaire n'a pas été tranché une fois pour toutes entre le camp « des pour » et celui « des contre ». « Chacun a ses propres arguments, note-t-elle. Pour le gouvernement, ladite décision a été prise selon les lois en vigueur et elle doit être appliquée. A l'inverse, le camp « des contre » estime qu'il y a une violation des droits fondamentaux et que l'application de ladite loi risque de porter atteinte à d'autres libertés et droits. Notamment au niveau d'accès à la justice. Selon plusieurs avocats, priver un citoyen d'accéder aux tribunaux faute d'un pass sanitaire risque de provoquer, en conséquence, des pertes de droits ». A rappeler que l'Ordre des avocats du Maroc a déjà précisé que les principes de la

Constitution stipulés dans ses articles 6 (la loi étant l'expression suprême de la volonté de la nation) et 145 (l'égalité entre les citoyens et l'accès des citoyens aux équipements publics), ou encore ses chapitres 19 (la jouissance des droits et libertés fondamentaux), 24 (la liberté de circulation), et 29 (les libertés de réunion), sont supérieurs à cette décision du gouvernement d'imposer le pass vaccinal obligatoire.

« Ce débat demande beaucoup de sagesse et de clairvoyance, de part et d'autre. Et toute improvisation ou précipitation risque de produire l'effet inverse. En effet, il y a, à la fois, des droits et des libertés (liberté de circulation, de manifestation, l'égalité...) qui doivent être respectés et le souci de la préservation de la communauté à cause de la propagation de la maladie impose un débat de légalité, d'un point de vue constitutionnel, mais impose également un débat de survie et de sécurité de toute une population », nous a

affirmé l'avocat qui demeure pessimiste concernant un éventuel dialogue avec l'Exécutif puisque le ministre de la Justice a déjà déclaré que son gouvernement ne fera pas marche arrière. Pis, il s'est même douté des vraies intentions des protestataires contre le pass sanitaire.

A rappeler que le Maroc a lancé le 21 octobre un pass vaccinal anti-Covid imposant l'obligation d'un pass dans tous les lieux clos, dont les hôtels, restaurants, cafés, commerces, salles de sport et hammams. Le pass est également exigé pour accéder aux administrations publiques, semi-publiques et privées, tout comme pour quitter le Royaume ou pour se déplacer entre les préfectures et les provinces. Si une large majorité de la population approuve la vaccination, le caractère obligatoire du pass pour avoir accès aux espaces publics a soulevé des protestations qui se sont traduites par des sit-in et des marches de contestation.

Hassan Bentaleb

Ahmed Herzenni : *Le Nouveau modèle de développement, l'important acquis de la Nation marocaine après la Constitution de 2011*

L'élaboration du Nouveau modèle de développement constitue "l'important acquis de la Nation marocaine après la Constitution de 2011", a déclaré l'ambassadeur itinérant chargé des questions des droits de l'Homme, Ahmed Herzenni.

"Tout le monde attendait l'ouverture du chantier social après les importantes étapes franchies dans les domaines des infrastructures et des réformes de société, dont la régionalisation, la Moudawana, l'institutionnalisation de la langue amazigh et la transition démocratique", a affirmé M. Herzenni qui s'exprimait samedi à Laâyoune lors d'un colloque national sur "L'approche des droits de l'Homme et le Nouveau modèle de développement".

Si d'importants progrès ont été accomplis dans ces secteurs, des carences et des faiblesses persistent dans les domaines de la pauvreté, de l'emploi, de l'économie informelle, du logement décent, de la santé et de l'enseignement, a-t-il ajouté précisant que ces carences ont eu un impact négatif sur le classement du Maroc dans les indices de développement humain à l'échelle internationale.

M. Herzenni a relevé, dans ce cadre, que l'élaboration du Nouveau modèle de développement est venue "à point nommé", rappelant que le Conseil consultatif des droits de l'Homme (CCDH-devenu Conseil national des droits de l'Homme) qu'il présidait, avait plaidé à l'époque pour

que le Maroc "passe aux droits économiques, sociaux, environnementaux et culturels" après la réalisation de toutes les recommandations de l'Instance équité et réconciliation (IER) et "après que nous ayons commencé à sentir que les droits politiques et civiques des Marocains sont garantis, entre de bonnes mains".

L'ambassadeur itinérant chargé des questions des droits de l'Homme a invité les pouvoirs exécutif, judiciaire et législatif ainsi que tous les acteurs de la société civile à s'approprier le Nouveau modèle de développement et à agir pour la mise en œuvre des recommandations de la Commission spéciale chargée de son élaboration, insistant en particulier sur le chômage dans le contexte de la pandémie du Covid-19 et du développement technologique qui ont impacté la situation de l'emploi au Maroc et dans le monde.

Le secrétaire général du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Mounir Bensalah s'est réjoui des progrès "importants" enregistrés par le Maroc dans le domaine des droits de l'Homme et l'élargissement des libertés, surtout après l'adoption de la nouvelle Constitution de 2011.

M. Bensalah a relevé que le citoyen doit être la finalité et l'acteur de toutes les politiques de développement, soulignant que le Nouveau modèle de développement est le résultat d'une approche des droits de



l'Homme qui répondent aux attentes des citoyens.

Il a ajouté que le suivi et l'évaluation des politiques publiques est une tâche essentielle pour la réussite du Nouveau modèle de développement et pour que les droits de l'Homme et les libertés soient au cœur de tout processus de développement.

Pour l'Organisation de la paix et la tolérance autour de la démocratie et des droits de l'Homme, qui organise ce colloque national à l'occasion du 73ème anniversaire de la Déclara-

tion universelle des droits de l'Homme en collaboration avec la faculté de droit Rabat-Agdal, la société civile a un important rôle à jouer pour une mise en œuvre réussie du Nouveau modèle de développement au niveau régional, de façon à garantir les droits économiques et sociaux des citoyens.

Il s'agit également d'accompagner les grands chantiers lancés par le Maroc dans un cadre de partenariat pour assurer l'implication efficace des citoyens, en dépit des

contraintes de la pandémie du Covid-19.

Les acteurs institutionnels et de la société civile qui ont participé aux débats, ont développé le thème des droits de l'Homme et leur place dans le Nouveau modèle de développement selon différentes approches juridiques, judiciaires, constitutionnelles et sécuritaires. Un hommage a été rendu à cette occasion à plusieurs militants et défenseurs des droits de l'Homme, dont M. Herzenni et la présidente du CNDH, Amina Bouayach.

Tayeb Hamdi : *L'accélération de la vaccination sur la base d'un régime de trois doses permettra de faire face à Delta et Omicron*



Le chercheur en politiques et systèmes de santé, Tayeb Hamdi, a souligné, vendredi, que l'accélération de la vaccination sur la base d'un régime de trois doses permettra de faire face à Delta et Omicron ainsi que d'accélérer le retour à la vie normale.

"Face au variant dominant Delta, et une éventuelle vague de la saison froide, la troisième dose est une nécessité absolue pour tous les adultes de 18 ans et plus, cinq ou six mois après leur deuxième dose. La dose booster agit en 48 heures et réduit drastiquement le risque de

décès par rapport à deux doses", a déclaré le médecin, précisant que "l'accélération de la vaccination sur la base d'un régime de trois doses nous permettra de faire face à Delta, à Omicron et d'accélérer le retour à la vie normale".

Dans ce sens, M. Hamdi a mis en exergue la nécessité de compléter les mesures prises par l'Etat par une action citoyenne via l'adoption d'une vaccination complète à trois doses et le respect rigoureux des mesures préventives, le plus rapidement possible.

Parallèlement, le chercheur a souligné que

les personnes vaccinées à trois doses seraient bien armées contre le variant Omicron, notant qu'il s'agit d'un variant plus transmissible que le Delta et qui échappe partiellement à l'immunité post vaccinale et post maladie.

"Omicron est beaucoup plus transmissible que Delta, seul le degré de supériorité reste à déterminer. En à peine une semaine le nombre de cas d'infections en Afrique du Sud a été multiplié par cinq, le taux de positivité est passé en deux semaines de 2% à 25%. En Norvège, lors d'un dîner, une seule personne de retour d'Afrique a contaminé la moitié des 120 invités. Au Royaume-Uni, le nombre de cas dus à Omicron double tous les deux ou trois jours", fait-il observer. Toujours en comparaison au variant Delta, M. Hamdi a relevé qu'Omicron peut être moins virulent, se rapportant aux observations des experts en la matière.

Ainsi, sur des milliers de cas d'infections, aucun cas de décès, ni une flambée d'hospitalisations ou de cas graves n'ont été enregistrés, a-t-il indiqué, soutenant que la prudence reste de mise, puisque la majorité des nouveaux cas actuellement en Afrique du Sud sont des jeunes de moins de 40 ans, et il faudrait plus de temps pour juger le vrai degré de virulence.

Par ailleurs, une étude a montré que les personnes ayant déjà été infectées par la COVID 19, ont un risque trois fois plus élevé d'être réinfecté par Omicron relativement aux

variants précédents, a dit l'expert, notant que ce nouveau variant semble déjouer l'immunité acquise par la vaccination ou par la maladie.

Citant les résultats préliminaires d'une étude en Afrique du Sud ayant confronté ce variant aux vaccins Pfizer, le chercheur a affirmé qu'il a été démontré que le pouvoir de neutralisation des sérums issus de personnes doublement vaccinées a été réduit de 41 fois par rapport à la souche originale.

Cependant, le sérum des personnes doublement vaccinées et ayant déjà été infectées auparavant, fait remonter ce pouvoir de 35 fois, ce qui laisse comprendre que trois doses garderaient un niveau de protection contre Omicron, comparable à deux doses contre la souche classique, a-t-il ajouté.

Citant une étude allemande, il a souligné que le sérum de personnes vaccinées avec deux doses produisait 25 fois moins d'anticorps contre le variant Omicron que contre le virus originaire, alors que chez celles qui avaient reçu la dose booster cette diminution n'était pas retrouvée.

Ainsi, en plus des anticorps, le corps se défend contre le virus par un autre type de défense, l'immunité cellulaire par les lymphocytes T qui ne semble pas être affectée par les mutations sur ce variant, a-t-il expliqué.

La vaccination à base de trois doses semble bien fonctionner contre ce variant, a-t-il conclu.

Quatrième édition des rencontres scientifiques de la CMR

Nécessité de reconsidérer le rôle des seniors dans la société



Le Directeur de la Caisse marocaine des retraites (CMR), Lotfi Boujendar, a souligné, samedi à Rabat, la nécessité de reconsidérer le rôle des seniors dans la société.

S'exprimant à l'ouverture de la quatrième édition des rencontres scientifiques de la CMR, placée sous le thème "Inclusion des seniors: une opportunité pour le développement social et économique", M. Boujendar a mis en avant la nécessité de revoir la perception des seniors en considérant leur rôle dans la société comme force de travail, soit en tant que main d'œuvre qualifiée, entrepreneurs créateurs d'emploi ou en tant qu'acteurs actifs dans la société civile.

Il a, à ce propos, noté que "les travailleurs âgés font souvent face à des stéréotypes, ce qui n'est pas sans conséquences sur leur estime de soi, leur bien-être et leur capacité à rester productifs".

En outre, le Directeur de la CMR a relevé que la structure du marché du travail et les lois en vigueur peuvent parfois

constituer une barrière à l'inclusion des seniors ou du moins ne pas l'encourager.

Le Maroc, a-t-il dit, est en voie d'achever sa transition démographique par l'effet combiné de l'amélioration de l'espérance de vie et de la chute de la fécondité.

Et de poursuivre: "Ces constats auront sans doute des répercussions inévitables sur les besoins socio-économiques et sur l'équilibre des transferts intergénérationnels, qu'il faudra anticiper en repensant le modèle social qui organise la vie des individus en trois phases, à savoir une jeunesse studieuse, une maturité laborieuse et une retraite heureuse".

Cette trilogie, a expliqué le Directeur de la CMR, se heurte aujourd'hui à une situation économique et démographique totalement différente de celle dans laquelle elle a vu le jour et qui ne permet plus de focaliser l'activité économique sur la tranche d'âge 25-60 ans.

Pour sa part, le directeur du centre d'études et de recherches démographiques (CERED) du Haut Commissariat au Plan, Mohammed Fassi Fihri, a indiqué que le Royaume est appelé à tirer profit de ses ressources humaines, jeunes et seniors, pour bien profiter de la première et la seconde aubaine démographique, relevant que l'avenir des seniors se profile au regard des jeunes d'aujourd'hui.

Dévoilant quelques statistiques sur les seniors au Maroc, le directeur du CERED a relevé que cette tranche d'âge est actuellement de 6 millions d'individus et serait de 12,9 millions en 2050, faisant remarquer une augmentation de leur poids dans la population en âge d'activité (de 21,9% actuellement à 36,1% en 2050).

Dans le détail, M. Fassi Fihri a noté que les quasi-seniors (55-64 ans) sont au nombre de 3,2 millions de personnes, précisant que 44% sont des actifs occupés, 0,8% sont au chômage et 55,2% sont en dehors du marché du travail.

Le taux d'emploi des quasi-seniors âgés de 55-64 ans s'élève à 44%, qui dépasse la moyenne nationale qui est de 41,6% et qui chute pour les 65 ans (17,2%), a-t-il précisé.

De son côté, Gustavo Demarco, économiste principal, responsable du thème

des retraites à la Banque mondiale a relevé que les preuves empiriques montrent que l'augmentation de l'emploi de travailleurs âgés ne réduit pas l'emploi des jeunes.

M. Demarco a insisté sur l'importance de changer le paradigme dans l'assurance sociale entraînée particulièrement par le changement dans le monde du travail et le changement technologique.

"Le changement de paradigme peut impliquer un plus grand espace pour la retraite flexible, les plans d'épargne, la prestation minimale non contributive à base large et l'utilisation de la technologie pour la prestation des services", a-t-il expliqué.

Le vice doyen de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, Rabat-Agdal, Fathallah El Menouali s'est félicité, quant à lui, de l'organisation de cet événement, relevant que celui-ci constitue un carrefour de partage et d'échange d'expertises pour croiser les regards dans un domaine "pour lequel les études de recherches scientifiques à la Faculté accordent énormément d'intérêt".

Intervenant lors d'un panel sous le thème "Inclusion des seniors: regards croisés", le secrétaire général du ministère de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences, Noureddine Benkhalil a jugé que le maintien en activité des seniors et leur inclusion dans le marché de travail constituent une opportunité incontournable de développement économique et social.

Il a, dans ce sens, cité quelques dispositions favorables au maintien en activité des personnes âgées au Maroc, notamment le maintien en service pour le travail salarié, la législation des travailleurs non salariés et le volontariat contractuel.

Dans la même veine, M. Benkhalil a souligné l'importance d'asseoir un système de formation tout au long de la vie, de mettre en place des mesures incitatives à l'activité des personnes âgées et d'adapter les postes de travail à même de maintenir les seniors en activité.

Il s'agit également de développer un système de santé adapté aux personnes âgées et réaliser des activités visant la cohabitation inter-générationnelles à même de favoriser le maintien, a-t-il soutenu, estimant

que les politiques relatives à l'activité des seniors et aux assurances sociales auront "un rôle central" pour les prochaines décennies.

Cet événement a été aussi l'occasion pour Larbi Jaïdi, Senior Fellow au Policy Center for the New South (PCNS) d'émettre trois principales recommandations sur le sujet de l'inclusion des seniors. Il s'agit d'approfondir les recherches sur ce profil en spécifiant la catégorie socio-économique et le niveau de vie, réfléchir à une politique d'accompagnement de cette tranche d'âge, notamment au niveau de la protection sociale, et reprendre le concept de la "silver économie" et l'adapter à la réalité.

Pour sa part, Jamal Rhamani, ancien ministre de l'Emploi et professeur de sociologie, qui intervenait lors d'un autre panel sous le thème "Quels dispositifs favorisent l'inclusion des seniors et dans quelles conditions?", a relevé la nécessité de valoriser le potentiel non négligeable de savoirs des seniors qui est en mesure de contribuer activement au développement (leurs savoirs et leur transmission aux générations futures).

Il est question aussi de mettre en avant le rôle économique important des personnes âgées, non en tant que consommateurs mais également de producteurs de richesses matérielles et immatérielles, a noté M. Rhamani.

S'agissant de la professeur en droit du travail à l'Université Mohammed V de Rabat, Oumayma Achour, elle a indiqué que la problématique de l'emploi des seniors varie en fonction des secteurs d'activités, plus ou moins exposés à la pénibilité et des niveaux de diplôme des travailleurs.

Elle a également fait savoir que les départs massifs en retraite représentent une énorme perte professionnelle pour l'entreprise. "Plusieurs sociétés ont décidé de réembaucher d'anciens retraités et d'instaurer des programmes de réintégration. Cette stratégie leur permet de profiter de la riche expérience et des nombreux savoir-faire des seniors au travail", a dit Mme Achour à ce propos.

De son côté, Mounia Sebt, médecin de travail, a noté que la médecine de travail, "exclusivement préventive", est méconnue jusqu'à aujourd'hui par les employeurs et les employés, relevant que celle-ci accompagne le travailleur actif depuis son embauche jusqu'à la fin de sa carrière.

Elle a, à cet égard, mis en avant la nécessité de réfléchir à mettre en place des services de médecine de travail dans l'ensemble des établissements publics et privés à même de préserver la santé physique et morale des travailleurs.

Cette rencontre, tenue en format hybride, a connu la participation d'éminents experts nationaux et internationaux, dont Lamia Houssni, Managing Director - entrepreneur Academy & P. Curocity à l'Université Mohammed VI polytechnique, Montserrat Pallares-Miralles, spécialiste sénior de la protection sociale (économiste de l'assurance sociale) à la Banque mondiale, et Daniel Van Daele, président du Conseil consultatif fédéral des aînés en Belgique.



Lotfi Boujendar
Le Maroc est en voie d'achever sa transition démographique par l'effet combiné de l'amélioration de l'espérance de vie et de la chute de la fécondité

Portrait

Maria Ressa

Pilier de la liberté de la presse aux Philippines



La journaliste philippine Maria Ressa, colauréate du prix Nobel de la paix, est un symbole de la lutte pour la liberté de la presse dans une ère de dirigeants autoritaires, après avoir été condamnée pour ses publications.

“C’est devenu incroyablement plus difficile et beaucoup plus dangereux pour chacun d’entre nous”, a lancé Mme Ressa aux journalistes qui l’attendaient mercredi à sa descente d’avion à Oslo, où elle devait recevoir vendredi le Nobel conjointement avec le Russe Dmitri Mouratov.

“Maintenant plus que jamais, nous devons protéger nos droits, sinon on les perdra”, a-t-elle ajouté.



Maintenant plus que jamais, nous devons protéger nos droits, sinon on les perdra

Mme Ressa et le journaliste russe Dmitri Muratov ont été récompensés en octobre pour leur combat pour la “sauvegarde de la liberté d’expression”.

Ce prix prouve que “rien n’est possible sans les faits”, avait réagi en octobre Maria Ressa, bête noire du président philippin Rodrigo Duterte dont elle dénonce notamment la guerre contre la drogue.

“Un monde sans faits signifie un monde sans vérité et sans confiance”, a-t-elle déclaré lors d’un entretien diffusé en direct par le site d’information Rappler qu’elle a co-fondé en 2012.

“C’est la meilleure époque pour être journaliste”, a ajouté la journaliste qui a reçu en avril le prix de la liberté de la presse décerné par l’Unesco. “Ces périodes où c’est le plus dangereux, ce sont les périodes où c’est le plus important”.

Ses positions critiques lui ont valu deux arrestations, des poursuites pour diffamation ou fraude fiscale et un déluge de menaces en ligne.

Actuellement en liberté conditionnelle en attendant un jugement en appel après une condamnation pour diffamation, elle a dû demander à quatre tribunaux la permission d’aller chercher son prix en personne avant d’y être autorisée lundi.

Les défenseurs de la liberté de la presse attribuent l’origine des procé-

dures dont elle fait l’objet au gouvernement Duterte, qui nie tout rôle dans les poursuites contre Rappler et Mme Ressa.

M. Duterte s’en était pris nommément à Rappler, le qualifiant de “site de fake news” après une publication sur l’un de ses plus proches conseillers.

Malgré ces pressions et les risques encourus, Maria Ressa, 58 ans, est restée basée aux Philippines et a continué de s’opposer au gouvernement.

Dernier souci judiciaire en date: une énième accusation de diffamation, rejetée en août.

“Je ne suis pas une journaliste unique”, expliquait-elle à l’AFP en 2020, “mon travail consiste à être un pilier (...) pour que nos collaborateurs puissent continuer à travailler”.

Les menaces en ligne ont commencé dans les mois qui ont suivi l’investiture de Rodrigo Duterte à la présidence des Philippines en 2016 et le lancement de sa “guerre contre la drogue”, qui a fait des milliers de morts et est aujourd’hui dans le collimateur de la Cour pénale internationale.

Rappler fait partie des sites qui ont publié des images choquantes des exécutions et ont interrogé les fondateurs légaux d’une telle opération.

Maria Ressa a été arrêtée une première fois en février 2019 dans une affaire de diffamation, puis deux mois plus tard quand Rappler a été accusé

de violer la loi interdisant aux médias d’avoir un propriétaire étranger.

La journaliste a figuré parmi les Personnes de l’année du magazine Time en 2018 pour son travail, avant même que ses arrestations n’attirent davantage l’attention internationale sur elle.

Avant de diriger une rédaction, Mme Ressa a couvert les zones de conflit.

“J’ai commencé comme reporter en 1986 et j’ai travaillé dans beaucoup de pays à travers le monde, on m’a tiré dessus, on m’a menacé mais je n’ai jamais connu une telle mort à petit feu”, a-t-elle réagi après sa première condamnation pour diffamation en 2020.

Cheffe du bureau de CNN à Manille puis à Jakarta, Maria Ressa s’est spécialisée dans le terrorisme, où elle a traqué les liens entre les réseaux mondiaux comme Al-Qaïda avec les activistes d’Asie du Sud-Est.

Cette diplômée de Princeton, qui possède les nationalités philippine et américaine, est ensuite retournée aux Philippines pour diriger le service des informations de la première chaîne du pays, ABS-CBN.

En 2012, Rappler est créé avec l’ambition d’offrir une vision audacieuse de l’actualité philippine à travers des reportages multimédias et l’utilisation des réseaux sociaux.



Des dizaines de morts dans des tornades historiques aux Etats-Unis



Les services de secours américains travaillaient d'arrache-pied dimanche à la recherche d'éventuels survivants des tornades qui ont dévasté le centre et le sud des Etats-Unis vendredi soir et samedi matin, faisant au moins 83 morts et laissant une traînée de destructions dans leur sillage.

Des dizaines de disparus, des constructions aplaties à perte de vue, des enchevêtrements de gravats: six Etats américains ont été traversés par "une des séries de tornades les pires" de l'histoire du pays, a déploré le président américain Joe Biden, en qualifiant leurs ravages "d'inimaginable tragédie".

Déjà 83 décès ont été recensés mais le bilan pourrait s'alourdir: "Nous

ne savons toujours pas combien de vies ont été perdues ni l'ampleur des dégâts", a relevé le président Biden sur les antennes nationales.

Les agences fédérales de réponse aux catastrophes ont commencé à être déployées sur place, a affirmé le chef de l'Etat, en promettant que "l'Etat fédéral ferait tout ce qu'il peut pour aider".

Le Kentucky, dans le centre-est du pays, a été particulièrement endeuillé par ce phénomène météorologique violent touchant particulièrement les immenses plaines américaines, colonnes noires balayant le sol, illuminées par des éclairs intermittents.

Après avoir annoncé "au moins

70 morts" dans son Etat, le gouverneur Andy Beshear a dit craindre que le bilan ne dépasse les 100 décès et même que ce "nombre monte de manière considérable". Il a appelé les habitants à donner leur sang, pour les blessés.

"Les ravages sont incomparables avec quoi que ce soit que j'ai pu voir dans ma vie et j'ai du mal à trouver les mots pour les décrire", a-t-il ajouté.

Mayfield, une bourgade de 10.000 habitants, a été à l'épicentre de la catastrophe. Le coeur de la ville ressemble "à un tas d'allumettes", a affirmé la maire Kathy O'Nan sur la chaîne CNN. "Les églises du centre ont été détruites, et le tribunal au coeur de la ville a été détruit", a-t-elle ajouté.

"C'est comme si une bombe avait explosé dans notre quartier", a raconté à l'AFP Alex Goodman, une habitante de Mayfield après une nuit éprouvante dans le noir et dans l'angoisse.

Partout dans la ville, des bâtiments ont été éventrés, du métal tordu, des véhicules renversés et des arbres et des briques éparpillés dans les rues.

Sur un parking du centre, des bénévoles étaient à pied d'oeuvre pour collecter des articles de première nécessité destinés aux familles sinistrées, a constaté un journaliste de l'AFP.

Ils rassemblaient des vêtements chauds, des couches pour bébés et des bouteilles d'eau potable, alors que les réseaux de distribution d'eau et d'électricité ne sont plus opérationnels.

Des employés d'une fabrique de bougies y ont été piégés après que le toit a cédé sous la violence des vents. Cent-dix personnes étaient présentes lorsque la tempête a frappé. Une quarantaine de survivants ont pu être secourus.

Le Kentucky a notamment été balayé sur plus de 200 miles (320 kilomètres) par l'une des plus longues tornades jamais enregistrées aux Etats-Unis, selon son gouverneur. La plus longue qui ait été suivie au sol, sur 219 miles, se produisit en 1925 dans le Missouri, faisant 695 morts.

"On a eu une alerte à 9H30, on nous a dit que la tornade arrivait. C'est venu et c'est reparti comme ça, d'un coup", a raconté à l'AFP David Norseworthy, 69 ans, devant le porche détruit de sa maison à Mayfield. "On n'a jamais rien vu de tel dans le coin. Là où ça frappe, ça démolit tout".

Environ une trentaine de ces tempêtes ont déferlé vendredi soir et samedi matin sur le pays.

Hors du Kentucky au moins treize morts ont été recensés, dont six dans l'Illinois. Ces six victimes travaillaient de nuit dans un entrepôt d'Amazon, dont le toit s'est effondré. Sur les cent personnes présentes environ, seules quarante-cinq ont pu sortir, selon les pompiers. Les secouristes continuaient leurs recherches dimanche.

"Nous avons le coeur brisé par la perte de nos collègues là-bas, et nos pensées et prières vont à leurs familles et à leurs proches", a réagi sur Twitter le patron d'Amazon, Jeff Bezos.

Le Tennessee a recensé quatre décès, deux personnes sont mortes dans l'Arkansas, tandis qu'au moins un mort est à déplorer dans le Missouri.

Le président Biden a souligné que les phénomènes météorologiques étaient "plus intenses" avec le réchauffement de la planète, sans établir toutefois de lien de causalité directe entre le dérèglement climatique et la catastrophe qui a endeuillé le pays.

Coronavirus

Boris Johnson accusé d'enfreindre ses propres règles

Le Premier ministre Boris Johnson a été accusé d'entretenir une "culture du mépris des règles" au sein du gouvernement, après la publication dimanche d'une photo le montrant participant à un quizz en décembre 2020 à une époque où les Britanniques étaient priés de limiter leurs interactions sociales.

Cette nouvelle révélation s'ajoute à une série de scandales qui nuisent à la crédibilité du dirigeant conservateur au moment où il demande aux Britanniques de se plier à de nouvelles règles

pour lutter contre la propagation rapide du variant Omicron dans le pays.

Les Britanniques lui reprochent en particulier une fête qui aurait été organisée à Downing Street le 18 décembre 2020 quand eux-mêmes étaient privés de réjouissances à cause du coronavirus. Une vidéo ayant fuité et montrant des collaborateurs de Boris Johnson plaisantant sur cette "Christmas party" a ajouté de l'huile sur le feu.

Le plus haut fonctionnaire britannique, Simon Case, est

chargé de mener une enquête interne et Boris Johnson a promis des "conséquences" pour ceux qui n'auraient pas respecté les règles.

Mais dimanche, le Sunday mirror a publié une photo de Boris Johnson devant un écran à Downing Street, entouré de deux collaborateurs, l'un avec une guirlande autour du cou et l'autre semblant porter un bonnet de Noël, lors d'un quizz qui aurait été organisé le 15 décembre 2020. A l'époque, les Britanniques étaient soumis à de strictes res-

trictions destinées à limiter la propagation du virus.

"Alors que les règles disaient que les gens ne devraient pas organiser de fêtes de Noël au travail et que les Britanniques aux quatre coins du pays faisaient ce qu'il fallait, Boris Johnson était lui en train de présider une culture du mépris des règles au coeur du gouvernement", a dénoncé la dirigeante adjointe du parti d'opposition travailliste, Angela Rayner.

"Boris Johnson pense vraiment qu'il y a une règle pour lui et une autre pour tout le monde",

a-t-elle poursuivi, le jugeant "inapte à diriger ce pays".

Le ministre de l'Education Nadhim Zahawi est venu à la rescousse du chef du gouvernement dimanche, assurant sur SkyNews que Boris Johnson n'avait fait que participer à "un quizz virtuel pendant 10 à 15 minutes pour remercier son personnel qui n'avait d'ailleurs pas d'autre choix que de venir au bureau chaque jour". Il a souligné qu'il n'y avait pas eu d'alcool lors de cet événement qui avait "respecté les règles du confinement".

Au Mali, la junte lance une consultation cruciale selon elle mais contestée

Les autorités maliennes dominées par les militaires ont lancé samedi des consultations nationales censées constituer le préalable à des élections et un retour des civils au pouvoir, repoussés sine die malgré les pressions internationales.

Ces Assises nationales de la refondation sont présentées par les autorités comme un moment crucial de la transition ouverte après le putsch de 2020 mais boycottées par de nombreuses organisations.

Elles se sont ouvertes pour deux jours au niveau local en dehors de Bamako, ont indiqué des officiels. Les Assises des différentes communes de Bamako sont programmées pour deux jours à partir du 22 décembre. Le processus sera parachevé du 27 au 30 décembre par des Assises nationales.

Un document de travail établi par la commission d'organisation et consulté par l'AFP montre que la tenue des Assises est "impossible" dans plus de 200 localités, visiblement à cause de l'insécurité qui y règne.

Ces consultations sont supposées accoucher de recommandations en vue de réformes destinées à remédier aux maux du pays pris dans la tourmente depuis le déclenchement d'insurrections indépendantistes et jihadistes en 2012. Elles s'ouvrent à la veille d'un sommet de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao).

La Cédéao, qui a suspendu le Mali de ses organes de décision et qui a infligé des sanctions individuelles aux membres de la junte, doit à nouveau examiner la situation politique. Elle a brandi lors d'un précédent sommet la menace de sanctions supplémentaires en l'absence de calen-



drier électoral.

Le Mali a été le théâtre de deux coups d'Etat militaires en moins d'un an, en août 2020 et mai 2021. Les militaires s'étaient engagés sous la pression de la Cédéao, médiatrice, et d'une partie de la communauté internationale, à remettre le pouvoir aux civils après des élections présidentielle et législatives programmées en février 2022.

Mais les autorités ont finalement notifié à la Cédéao être dans l'incapacité de respecter le calendrier convenu.

Le gouvernement invoque l'insécurité persistante dans ce pays pauvre et enclavé, livré depuis 2012 aux agis-

sements de groupes affiliés à Al-Qaïda et à l'organisation Etat islamique, et aux violences de toutes sortes perpétrées par des milices auto-proclamées d'autodéfense et des bandits. Les forces régulières sont elles-mêmes accusées d'exactions.

Le Premier ministre installé par la junte, Choguel Kokalla Maïga, insiste sur la tenue des Assises préalablement aux élections. Il affirme la nécessité de ne pas rééditer les erreurs du passé et de tenir des élections ne prêtant pas à la contestation.

Le Mali a déjà connu de telles consultations nationales par le passé. C'est l'un des griefs des organisations qui ont décidé de ne pas y prendre

part, avec la demande que les élections aient lieu rapidement et avec les critiques contre l'absence de véritable concertation.

Le Cadre d'échange, réunion de plusieurs partis et regroupements de partis, a jugé samedi dans un communiqué que ces Assises n'étaient qu'une "manoeuvre dilatoire" destinée à prolonger la transition, de la part d'un gouvernement "sans repère, ni boussole".

Associé à d'autres organisations, le Cadre d'échange "rejette d'office" les conclusion des Assises.

D'autres acteurs importants, au sein d'un Cadre stratégique permanent (CSP), ont eux aussi prévenu

vendredi que les conclusions des Assises ne les engageraient "nullement". Le Cadre réunit des groupes armés signataires en 2015 de l'accord d'Alger, considéré comme crucial pour stabiliser le pays.

Une association de soutien à l'imam Mahmoud Dicko, figure tutélaire des protestations qui s'étaient achevées avec le putsch de 2020, a aussi appelé au boycott.

Le CSP et l'association disent avoir été écartés de la concertation. L'accord d'Alger a été relégué "au dernier plan", affirme le CSP. Les autorités s'adonnent de plus en plus au "clanisme", affirme l'association de soutien à l'imam Dicko.

Désescalade des tensions avec l'Ukraine

Washington assure que le G7 est prêt à imposer des sanctions à Moscou

Les Etats-Unis ont renouvelé samedi, lors d'une réunion du G7 au Royaume-Uni, leur appel à la Russie en vue d'une "désescalade" des tensions avec l'Ukraine, assurant que les grandes puissances occidentales étaient prêtes à imposer à Moscou des sanctions "massives" en cas d'attaque.

Une responsable américaine présente à Liverpool, dans le nord de l'Angleterre, pour la réunion des ministres des Affaires étrangères qui se tient jusqu'à dimanche a assuré qu'il était encore possible de résoudre "par la diplomatie" cette nouvelle crise ukrainienne.

Pour cela, le gouvernement américain a annoncé qu'il dépêchait sa secrétaire d'Etat adjointe chargée de l'Europe, Karen Donfried, en Ukraine et Russie de lundi à mercredi, en quête de "progrès diplomatiques pour mettre fin au conflit dans le Donbass", dans l'est de l'Ukraine, "en mettant en oeuvre les accords de Minsk".

Ces accords conclus en 2015 pour mettre fin à la guerre qui a éclaté un an plus tôt dans cette région ukrainienne entre les forces de Kiev et des séparatistes prorusses n'ont jamais été vraiment respectés.

Mais si la Russie "décide de ne pas emprunter cette voie" diplomatique, "il y aura des conséquences massives et un prix important à payer, et le G7 est absolument uni là-dessus", a prévenu la responsable américaine.

"Non seulement les pays qui étaient dans la salle mais un nombre encore plus grand d'Etats démocratiques nous rejoindraient pour en faire payer le prix" à la Russie, a-t-elle ajouté.

Washington, les Européens et Kiev accusent depuis quelques semaines Moscou de préparatifs pour éventuellement envahir l'Ukraine, ce que le Kremlin dément.

Ces propos font d'ailleurs écho à ceux du président américain Joe Biden,

qui a "fait savoir" mardi à son homologue russe Vladimir Poutine que la Russie s'exposerait à de "fortes sanctions, entre autres économiques", en cas d'attaque en Ukraine.

Malgré des tensions toujours extrêmes, les deux dirigeants avaient décidé de charger leurs équipes de réunions de suivi pour voir si une désescalade diplomatique était possible. La visite de Karen Donfried sera donc la première étape de ce processus diplomatique.

Les chefs de la diplomatie de l'Allemagne, du Canada, des Etats-Unis, de la France, de l'Italie, du Japon et du Royaume-Uni ont plus largement abordé leur positionnement face aux "agresseurs mondiaux", selon l'expression de la présidence britannique du G7.

"Nous devons nous rassembler avec force pour faire face aux agresseurs qui tentent de limiter le champ de la liberté et de la démocratie", a lancé la cheffe de la diplomatie britannique Liz

Truss à l'ouverture de cette rencontre de deux jours.

"Pour cela, nous devons parler absolument d'une seule voix" face aux "régimes autoritaires", a-t-elle ajouté au nom des grandes puissances qui se réclament du camp démocratique.

Si elle n'a pas nommé ces adversaires, ces propos s'inscrivent dans la volonté, notamment des Etats-Unis, de faire participer le G7 à la stratégie occidentale pour contrer les ambitions de la Chine sur la scène mondiale.

Pour Liz Truss, ce "front uni" passe aussi par l'approfondissement des liens économiques entre les pays démocratiques.

"Nous devons gagner la bataille des technologies", a-t-elle martelé, dans une autre allusion à Pékin.

Les ministres du G7 devraient également appeler l'Iran à cesser l'escalade

nucléaire et à renouer avec les restrictions imposées à son programme atomique.

Le chef de la diplomatie américaine Antony Blinken a rencontré vendredi soir ses homologues allemande, britannique et française pour discuter des futures étapes, notamment en cas d'échec des négociations qui viennent de reprendre à Vienne.

Au cours du week-end, les ministres du G7 doivent participer à des réunions élargies à leurs homologues de l'UE, de la Corée du Sud et de l'Australie.

Dimanche, Liz Truss organisera des sessions plénières sur la sécurité sanitaire mondiale ainsi que sur la région indo-pacifique. Des ministres des Affaires étrangères de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean) se joindront à la réunion du G7 pour la première fois.

Ils aborderont notamment la crise née du coup d'Etat militaire de février en Birmanie.

L'Office des changes met à jour la circulaire n°2/2019

L'Office des changes a annoncé la publication d'une nouvelle circulaire relative aux obligations des sociétés de change de devises, communément appelées bureaux de change, en matière de vigilance et de veille interne pour la mise à jour de la circulaire n°2/2019 du 1er novembre 2019.

La publication de cette circulaire intervient dans le contexte de la poursuite par l'Office des changes, en sa qualité d'autorité de supervision des sociétés de change de devises, de la mise en œuvre des actions tracées dans sa feuille de route pour la période 2021-2022, indique l'Office dans un communiqué. Et ce, dans le cadre des efforts déployés par le Royaume pour la conformité du dispositif national de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC-FT) aux standards internationaux, notamment les normes du Groupe d'actions financières (GAFI), rapporte la MAP.

Ladite circulaire tient compte des recommandations du GAFI et des amendements de la loi n°43-05 relative à la LBC promulguée par dahir n°1-07-79 du 28 Rabii I 1428 (17 avril 2007), telle qu'elle a été modifiée et complétée, par la loi n°12-18 promulguée par dahir n°1.21.56 du 27 chaoual 1442 (8 juin 2021) et des textes pris pour son application, fait savoir la même source.

Les nouveautés de cette circulaire portent notamment sur l'obligation de transmission sans délai des déclarations de soupçon par les sociétés de change de devises à l'Autorité nationale du renseignement financier (ANRF) et la communication par ces assujettis à l'ANRF et à la Commission nationale chargée de l'application des sanctions prévues par les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies (CNCAS), de tous documents et renseignements nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.

L'implication des professionnels du secteur du change manuel est primordiale pour la mise à niveau de ce secteur, notamment à travers leur engagement dans la mise en œuvre du dispositif interne de vigilance et la transmission des déclarations de soupçon à l'ANRF, qui constituent un indicateur clé de mesure de l'efficacité du dispositif de LBC-FT et de la conformité de chaque assujetti aux exigences législatives et réglementaires en la matière, conclut le communiqué.

La croissance économique prévue autour de 3% en 2022



La croissance économique au Maroc devrait s'établir autour de 3% en 2022, a indiqué, vendredi, le chef de mission du Fonds monétaire international (FMI) pour le Maroc, Roberto Cardarelli.

"La reprise économique devrait se poursuivre au cours des prochaines années, malgré les séquelles de la pandémie", a relevé M. Cardarelli lors d'une conférence de presse à distance consacrée à la présentation des principales conclusions de la mission annuelle conduite par les services du FMI pour évaluer la politique et les perspectives économiques du pays, ajoutant que la croissance économique devrait s'établir autour de 3% en 2022, compte tenu de l'hypothèse d'une campagne agricole moyenne et d'une poursuite de la reprise des activités non agricoles.

Les récentes tensions inflationnistes, a-t-il poursuivi, restent maîtrisées et devraient s'estomper à moyen terme, à mesure que diminueront les pressions sur les coûts de production provoquées par les perturbations des chaînes d'approvisionnement à l'échelle internationale.

Pour ce qui est du déficit courant, M. Cardarelli a relevé que celui-ci devrait revenir cette année, après avoir fortement baissé l'an dernier, à un niveau plus proche de celui d'avant la crise et se stabiliser à moyen terme autour de 3,5% du produit intérieur brut (PIB).

S'agissant des réserves de change du Royaume, le chef de mission du FMI a relevé que celles-ci

ressortent renforcées de la pandémie. "Bien que ces perspectives demeurent marquées par des incertitudes, liées notamment à l'évolution de la pandémie qui constitue la principale source de risque, des réformes structurelles efficaces et rapides devraient accélérer la croissance à moyen terme", a-t-il fait remarquer à cet effet.

Et de soutenir: "En 2021, et avec une réduction du déficit de près de 1% du PIB par rapport à l'année 2020, l'orientation de la politique budgétaire est restée expansionniste, caractérisée par un accroissement des dépenses courantes (dû à l'augmentation de la masse salariale et de la charge de la compensation), plus important que la progression des recettes fiscales

qui a accompagné la reprise économique".

M. Cardarelli a fait aussi observer que le budget pour 2022 devrait connaître une légère réduction du déficit global en pourcentage du PIB. "Pour renforcer la résilience et disposer de plus grandes marges de manœuvre budgétaires afin de faire face à de futurs chocs, les autorités marocaines devraient réduire davantage le déficit budgétaire global, et rapprocher, à moyen terme, le ratio dette sur PIB de son niveau d'avant la pandémie", a-t-il dit. Pour y parvenir, les autorités devront élargir l'assiette fiscale et en accroître la progressivité, conformément aux principes énoncés dans la loi-cadre, et poursuivre les efforts de rationalisation et d'optimisation de la dépense publique, a suggéré M. Cardarelli.

Depuis 2012, le Maroc a conclu avec le FMI quatre accords successifs au titre de la ligne de précaution et de liquidité (LPL). Le 7 avril 2020, les autorités marocaines ont procédé au tirage de toutes les ressources disponibles (environ 3 milliards de dollars) dans le cadre de l'accord au titre de la LPL, afin de pouvoir faire face au choc sans précédent que constitue la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

Depuis lors, les autorités ont remboursé 651 millions de droits de tirage spéciaux (DTS) au mois de janvier, après s'être tournées vers les marchés financiers internationaux. Pour autant, les autorités et les services du FMI maintiennent un dialogue étroit.

Par ailleurs, et grâce à la rapidité et à l'ampleur de l'appui que leur a apporté Bank Al-Maghrib (BAM), les banques marocaines ont bien résisté à la crise, a souligné M. Cardarelli.

Les services du FMI, a-t-il poursuivi, saluent la décision de la Banque centrale de mettre fin à la plupart des mesures prudentielles adoptées pour soutenir le secteur bancaire au cours de la pandémie.

"BAM a laissé son taux directeur inchangé et a maintenu les mesures de soutien à la liquidité", a rappelé M. Cardarelli, relevant que les services du FMI sont favorables à cette orientation monétaire accommodante, surtout que les pressions inflationnistes restent contenues et les anticipations d'inflation bien ancrées.

Et de souligner: "La récente appréciation du taux de change et l'incertitude quant au caractère transitoire ou durable de ces pressions inflationnistes offrent l'occasion aux autorités d'accélérer la transition vers un régime de ciblage de l'inflation".

Le chef de mission du FMI a en outre estimé que la Banque centrale devra continuer à veiller à ce que les banques constituent des provisions pour créances douteuses, tout en accélérant, avec les autorités concernées, le lancement des réformes pour la création d'un marché secondaire des créances en souffrance.

Par ailleurs, les autorités devraient parachever le projet de réforme légale visant à se doter d'un cadre plus solide en matière de résolution bancaire, a-t-il noté.



Les banques marocaines ont bien résisté à la crise du Covid-19, selon le FMI

La Chambre de commerce et d'industrie Maroc-Israël dévoile son plan d'action 2022

La Chambre de commerce et d'industrie Maroc-Israël (CCIMI) vient de dévoiler son plan d'action 2022 lors d'une rencontre officielle à Casablanca, l'objectif étant d'assurer la promotion des relations économiques entre Israël et le Maroc et renforcer l'ambition des deux pays à promouvoir leurs liens.

Créée il y a seulement quelques mois, la Chambre de commerce et d'industrie Maroc-Israël a déjà effectué un travail colossal pour baliser le terrain pour les opérateurs marocains et israéliens, indique un communiqué de la Chambre.

"Avec une équipe très dynamique, la jeune Chambre ne ménage aucun effort dans

l'accomplissement de sa mission. Le Royaume a signé un accord de normalisation de ses relations diplomatiques avec Israël en 2020 et depuis, les deux parties déploient les efforts nécessaires pour rattraper le temps perdu sur tous les plans".

Le rôle de la CCIMI, qui compte déjà près de 150 opérateurs économiques basés au Maroc et qui est présidée par Saïd Benryane, est donc crucial. Il n'a pas manqué de le rappeler lors de la conférence organisée le 9 décembre à Casablanca, en présence des personnalités du monde des affaires qui proviennent de différents secteurs de l'économie et président ses diverses commissions et plusieurs médias, rapporte la MAP.

"C'est une excellente occasion pour rencontrer les représentants des médias nationaux, présenter les membres du directoire de la CCIMI, et également notre plan d'action pour l'année 2022, qui s'articulera autour de quatre grands événements qui seront tenus durant l'année 2022, deux ici au Maroc et deux en Israël", a relevé M. Benryane, cité dans le communiqué. Il a en outre expliqué que la jeune Chambre accompagne la nouvelle ère dans les relations entre le Maroc et Israël et qu'elle constitue une passerelle allant dans le sens du rapprochement entre les deux pays.

"Nous avons tout de suite senti un fort engouement de la part des opérateurs ici à Casa-



blanca et dans les autres villes", a-t-il poursuivi, rappelant que c'est en novembre dernier que la CCIMI a tenu la première Assemblée qui a acté sa constitution officielle et permis de mettre en place toute la structure idoine dont un conseil d'administration composé de onze personnes pour assurer son bon fonctionnement. Ces onze personnes sont d'éminents représentants de la communauté des affaires", a-t-il précisé.

La CCIMI est créée sous forme d'association à but non lucratif conformément à la législation marocaine, et se considère comme étant un organisme au service du renforcement des relations économiques entre les deux pays, en contribuant à accorder

plus de visibilité aux opportunités qu'offrent le Maroc et Israël. "Nous avons pratiquement tous les jours de nouvelles demandes d'adhésion", a fait observer Jonathan Levy, le président de la Commission Services, assurant que la Chambre jumelle de la CCIMI en Israël (la Chambre de commerce et d'industrie Israël-Maroc), suscite aussi le même engouement chez les opérateurs israéliens qui sont très intéressés par des partenariats avec le Royaume.

Le communiqué fait, par ailleurs, savoir que la CCIMI organisera dans les premiers mois de 2022 des événements de networking qui apporteront un soutien aux réseaux d'affaires en Israël et au Maroc afin d'accélérer les

échanges et marquer le démarrage des actions de la Chambre.

"Il y aura aussi beaucoup d'événements à caractère culturel", a détaillé M. Benryane. Ainsi, les quatre rencontres mentionnées auparavant seront dédiées à des secteurs particuliers tels que les énergies renouvelables, l'agriculture et l'eau, la santé et l'industrie pharmaceutique et les industries manufacturières.

"Il y aura aussi des missions d'affaires, des participations à des forums. Mais le grand événement de 2022 concerne le forum d'investissement Maroc-Israël qui aura lieu à Marrakech entre le 17 et le 19 mai 2022 et qui regroupera 300 hommes d'affaires marocains et israéliens", a conclu M. Benryane.



*Renforcer
l'ambition
des deux pays
à promouvoir
leurs liens*

L'AFD accorde un prêt de 33 millions d'euros pour le financement partiel du BHNS d'Agadir

L'Agence française de développement (AFD) et la Société de développement local Agadir Mobilité, ont signé jeudi à Agadir, un accord de prêt de 33 millions d'euros (344,8MDH), pour le financement partiel de la réalisation en cours de la première ligne de bus à haut niveau de service (Amalway Agadir Trambus).

Dans une déclaration à la MAP en marge de la cérémonie de signature de la convention de ce prêt, le directeur de la Société de développement local Agadir

Mobilité, Abdelouahed El Kasimi, a indiqué que ce crédit vient compléter l'enveloppe budgétaire que nécessite ce projet environnemental, notant que ce chantier est financé par le Fonds d'accompagnement des réformes de transport (FART) en partenariat avec le Conseil de la région de Souss-Massa et le Conseil communal d'Agadir.

Pour sa part, le président de la région de Souss-Massa, Karim Achengli, a souligné qu'Amalway Agadir Trambus se veut un projet moderne qui apportera

une valeur ajoutée à la ville d'Agadir, relevant que la signature de cette convention de prêt reflète la qualité des relations liant le Maroc et la France notamment la coopération avec l'AFD.

De son côté, l'ambassadeur de France au Maroc, Mme Héléne Le Gal, a affirmé que la contribution au financement du BHNS d'Agadir s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement de l'AFD aux réformes visant à renforcer la décentralisation à travers le Royaume, notant que

ce projet est de nature à rapprocher les services de transport au profit de la population et contribuer aussi à la lutte contre la pollution.

La réalisation du BHNS d'Agadir, un projet qui s'inscrit dans le cadre du Programme de développement urbain d'Agadir 2020-2024, lancé par SM le Roi Mohammed VI, proposera aux habitants et aux visiteurs une nouvelle offre de déplacement sur le territoire et permettra à chacun de choisir son mode de déplacement grâce à une offre

de qualité complète, couplée à la desserte des quartiers et des zones urbaines clés de la ville.

Le Trambus Amalway permettra d'améliorer les conditions de vie des habitants du Grand Agadir et d'y promouvoir une mobilité durable. L'agglomération sera ainsi dotée d'un moyen de transport en commun efficace, bien inséré dans son environnement urbain, répondant à une mobilité croissante et au besoin de requalification urbaine d'un grand nombre de quartiers.

Art & culture

Comment Maradona et le cinéma ont sauvé la vie de Paolo Sorrentino



L'arrivée de Maradona à Naples puis le cinéma ont littéralement sauvé la vie de Paolo Sorrentino. Une histoire que le réalisateur raconte dans son film le plus personnel, "La main de Dieu", en ligne mercredi sur Netflix.

Dans ce film largement autobiographique, qui a concouru à Venise, le cinéaste raconte l'enfance d'un jeune Napolitain, brisée par la mort accidentelle de ses parents, victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone.

Dans les années 80, Diego Maradona, légende du football, est une icône dans la métropole du sud de l'Italie. Celui qui adulte deviendra l'un des réalisateurs italiens les plus doués de sa génération, avec des films comme "La Grande Bellezza" ou la série "The Young Pope", suit alors chacun de ses exploits.

"Maradona n'est pas simplement

un joueur de football. Il était capable de transcender la réalité et a été ma première chance de me confronter avec l'art", a expliqué à l'AFP Paolo Sorrentino, 51 ans, sur le Lido.

Le joueur représente encore bien plus que cela: si Sorrentino n'a pas trouvé la mort avec ses parents dans leur maison de vacances, c'est parce le soir du drame il avait obtenu, à 16 ans et pour la première fois, l'autorisation de rester à Naples pour un match dans lequel jouait son idole.

De cette blessure, Paolo Sorrentino fait aujourd'hui un film, confiant le rôle de son père à son acteur fétiche, Toni Servillo. Le personnage qui s'inspire de son enfance est interprété par un jeune acteur, Filippo Scotti. On y découvre un jeune garçon grandissant dans une famille de la classe moyenne, une grande tribu excentrique nageant dans la fantaisie et l'humour, parfois corrosif.

Les personnages sont hauts en couleur, comme cette soeur qui ne sort jamais de la salle de bains, cette grande bourgeoise, appelée "La Baronne", qui s'occupe de son initiation sexuelle, ou cette mère qui n'hésite pas à monter des canulars parfois cruels pour piéger ses proches, comme lorsqu'elle fait croire à tout le monde que sa voisine a décroché un rôle d'actrice de premier plan dans un film. De cette famille, "j'ai appris qu'être en conflit est bien plus amusant qu'être en paix avec les autres", ironisait le réalisateur, cigarillo à la bouche, sur la terrasse d'un grand hôtel face à la mer.

Son film est aussi la déclaration d'amour d'un Napolitain pour sa ville natale, magnifiée à l'écran: "Naples, dans les années 80, c'était comme faire un safari, à pied, sans pouvoir se réfugier dans une jeep. C'était à la fois amusant, très violent

et très dangereux, comme une jungle. Vous pouvez y rencontrer un lion, mais aussi de beaux oiseaux".

Les périodes qui suivirent la mort de ses parents ont probablement été encore plus noires que ne le montre le film, après une scène poignante où il n'obtient pas l'autorisation de voir leur corps à l'hôpital.

"C'est exactement comme cela que c'est arrivé. Je me le rappelle très bien et ce n'était pas facile à tourner", dit-il. Pour le reste, "il y a un équilibre entre ma vie privée et les besoins du cinéma. Il y a des choses que je ne préfère pas raconter".

Pourquoi filmer cette histoire ? "Il y a un avenir pour chacun, quelles que soient les souffrances ou la douleur que vous avez subies dans la vie. J'espère que les jeunes gens pourront comprendre ce message, car ils sont beaucoup plus préoccupés de leur futur que nous l'étions".

Le Festival de Sundance sera en partie virtuel cette année

Kanye West en vedette d'un documentaire



Le Festival de cinéma de Sundance se tiendra le mois prochain pour la première fois simultanément en chair et en os dans ses habituelles montagnes de

l'Ouest américain et sur Internet, ont annoncé jeudi les organisateurs, qui mettent en vedette un nouveau documentaire consacré à Kanye West.

Co-fondé par l'acteur Robert Redford, Sundance est l'un des plus importants festivals pour le cinéma indépendant aux Etats-Unis. Réputé pour sa faculté à repérer les futurs talents ("Reservoir Dogs" de Quentin Tarantino, Damien Chazelle avec "Whiplash"), il se tient depuis 1978 en début d'année dans l'Utah mais la pandémie de Covid-19 l'avait contraint à une formule 100% virtuelle en janvier dernier.

Avec la menace du nouveau variant Omicron à l'horizon, le festival met en oeuvre une approche hybride pour les séances de questions-réponses. Cette formule offre "la plus grande flexibilité" tout en "gagnant sur les deux tableaux: deux fois plus d'énergie et de publicité" autour des films présentés, a expliqué à l'AFP la

directrice de Sundance, Tabitha Jackson.

Dans la sélection cette année figure "Jeen-yuhs", série documentaire consacrée au rappeur Kanye West réalisée par un ami de longue date de l'artiste, Clarence "Coodie" Simmons, à partir de séquences tournées durant plus de vingt ans.

D'autres documentaires sont au programme de l'édition 2022 comme "We need to talk about Cosby", sur la déchéance de la superstar de la télévision américaine Bill Cosby, ou "The Princess", sur la vie et la disparition de la princesse Diana.

C'est "Lucy and Desi", portrait de la défunte légende comique Lucille Ball par l'humoriste Amy Poehler qui ouvrira le bal le 20 janvier à Salt Lake City. Le festival doit se clôturer le 30 janvier.

La réalisatrice Rory Kennedy, fille de Robert F. Kennedy, examine quant à elle dans "Downfall: The Case Against

Boeing", la série d'erreurs qui ont abouti, coup sur coup, à deux catastrophes aériennes ayant tué au total 346 passagers se trouvant à bord d'avions Boeing 737 Max.

En raison des contraintes liées à la pandémie, de nombreux réalisateurs ont cette année utilisé "des images d'archives comme support de leur créativité", relève Tabitha Jackson.

Côté fictions, le prix Nobel de littérature japonais Kazuo Ishiguro signe le scénario de "Living", remake du chef d'oeuvre d'Akira Kurosawa "Vivre", sorti en 1952, cette fois transplanté dans le Londres des années 50.

Le défunt Michael K. Williams, figure de la série "The Wire" ("Sur écoute" en français), apparaît aux côtés de John Boyega dans "892", histoire d'un ex-soldat américain obligé de prendre des décisions violentes et radicales lors de son retour à la vie civile pour éviter d'être jeté à la rue.

Accusé de viol, le cinéaste Luc Besson obtient un non-lieu

Une juge d'instruction parisienne a prononcé jeudi un non-lieu en faveur du cinéaste Luc Besson, accusé depuis trois ans de "viol" par l'actrice Sand Van Roy, dont l'avocat a aussitôt annoncé son intention de faire appel dans ce dossier emblématique de l'ère #MeToo. La magistrate a suivi les réquisitions du parquet de Paris, qui avait réclamé le 8 octobre dernier l'abandon des poursuites.

Dans cette affaire très médiatisée, Luc Besson, 62 ans, conteste les accusations qui le visent. Il n'a pas été mis en examen mais seulement placé sous le statut moins incriminant de témoin assisté le 25 janvier dernier, à l'issue d'une longue audition. La plaignante conteste elle de longue date et point par point la procédure menée par la justice française, qu'elle estime biaisée et incomplète et qui a "détruit" sa vie.

"Je regrette d'avoir porté plainte, ce pays ne protège pas les victimes des gens connus", affirmait l'actrice belgo-néerlandaise dans un entretien diffusé mi-novembre sur France 2. "Tout ce que ce non-lieu prouve est que Besson est protégé. Je ne lâche rien", a-t-elle indiqué jeudi sur Twitter, annonçant une "plainte pour faux" visant la magistrate.

Son avocat, Me Francis Szpiner, a renchéri qu'il comptait faire appel de l'ordonnance de non-lieu. "Nous irons jusqu'au bout (...) l'affaire Besson n'est pas terminée", a-t-il indiqué à l'AFP en dénonçant "cette juge qui aura réussi l'exploit de n'avoir jamais voulu rencontrer la plaignante ni même de recueillir ses explications".

"Ce qui montre que le chemin pour la cause des femmes est long", a pour-



suivi Me Szpiner. L'affaire avait démarré avec la plainte pour viol déposée le 18 mai 2018 par l'actrice contre l'influent producteur et réalisateur français après un rendez-vous avec lui dans un palace parisien. Deux mois plus tard, elle avait dénoncé d'autres viols et agressions sexuelles, commis selon elle au cours de deux années d'une "relation d'emprise professionnelle" avec celui qui est à l'origine de la création de la Cité du cinéma au nord de Paris. Ses plaintes avaient été classées sans suite en février 2019 par le parquet de Paris, qui estimait n'avoir pu "caractériser l'infraction dénoncée".

Le cinéaste et la comédienne avaient été confrontés une fois, en décembre 2018, dans les locaux de la police judiciaire, lors de l'enquête préliminaire.

"On a à peine pu poser des questions, on n'a pas pu poser de questions sur mes blessures intimes, et aucune question difficile n'a été posée à M. Bes-

son", avait critiqué Sand Van Roy auprès de l'AFP. L'actrice, qui apparaît dans "Valérian et la Cité des mille planètes" réalisé par Luc Besson, avait alors déposé une plainte avec constitution de partie civile et obtenu l'ouverture d'une information judiciaire en octobre 2019 pour "viols". Au cours de l'instruction, aucune confrontation n'a été organisée.

En octobre 2019, M. Besson avait indiqué dans un entretien qu'il "regrettait" d'avoir eu une relation avec cette jeune fille alors qu'effectivement il y a un rapport de subordination.

"Après une procédure qui a duré trois ans et demi, au cours de laquelle de nombreux témoins ont été interrogés, qui a donné lieu à une confrontation, la juge d'instruction vient de rendre son non-lieu qui innocente enfin Luc Besson des accusations dont il se défend depuis le début", s'est félicité son avocat, Me Thierry Marembert.

"Multitude"

Nouvel album de Stromae

Il se multiplie pour son retour: le nouvel album tant attendu de Stromae s'appellera "Multitude" et sortira le 4 mars, a indiqué l'artiste mercredi sur ses réseaux.

"Je suis ravi de vous annoncer le titre de l'album, qui est donc +Multitude+, c'est pourquoi j'utilise ce magnifique filtre", glisse malicieusement le Belge sur ses réseaux, dans une courte vidéo où son visage est démultiplié.

"Ça faisait longtemps, à très bientôt", conclut-il, après avoir rappelé qu'il revient aussi dès le début d'année 2022 (et jusqu'en 2023) sur scène (dates complètes de sa tournée sur stromae.com). Stromae, retiré du circuit musical depuis 2015, a déjà dévoilé mi-octobre un premier single, "Santé". Avec ce titre dédié aux petites mains, travailleurs du quotidien à qui on ne prête pas toujours attention, on retrouve son style imparable.

Soit une trame mêlant cumbia et électro pour faire briller un texte où il se fait poète des humbles, à qui il porte un toast. "Chauffeur de camion, hôtesse de l'air/Boulangier ou marin pêcheur/Un verre aux champions des pires horaires", chante-t-il ains.

On y retrouve aussi son amour des jeux de mots comme "Céline... bataire, toi tu te prends des vestes aux vestiaires".

Son dernier album, "Racine carrée" (2013, après "Cheese" en 2010) avait fait basculer ce musicien de 36 ans dans une autre dimension. Pour le meilleur et pour le pire. Ce succès public et critique l'avait entraîné dans deux années de tournées folles à travers le monde qui l'avaient essoré physiquement et mentalement.

"Même si on vend du rêve, ça reste un métier, et comme dans n'importe quel métier, quand on travaille de trop, on arrive à un burn-out", avait-il concédé en 2018 dans un entretien accordé à France 2.

Son grand retour sur scène avait été annoncé début octobre. L'interprète de "Alors on danse", "Papaoutai" ou "Formidable" avait d'abord officialisé sa présence à Rock en Seine, festival en région parisienne, le 28 août 2022. Depuis, de nombreuses dates se sont ajoutées avant et après.

Ses trois premiers concerts-événements sont programmés à Bruxelles le 22 février, Paris le 24 février et Amsterdam le 27 février 2022. Les billets de ces trois premiers shows ont été écoulés dans leur totalité en un quart d'heure seulement le jour de leur mise en vente le 3 décembre, a fait savoir sa maison de disque.

De YouTube au monde de la musique, il n'y a qu'un pas

Mister V, Squeezie, Prime, et maintenant McFly et Carli: les stars de YouTube sont nombreuses à se lancer dans l'aventure musicale avec morceaux, albums et mixtapes.

Tous, ou presque, ont commencé par se filmer en train de jouer à des jeux vidéo, ou à faire des blagues dans leur chambre, y compris des parodies musicales. En plus des millions de "vues", ils remplissent désormais des salles, tels le rappeur, vidéaste, star de l'e-sport français Prime à l'Olympia en 2019.

"Il n'y a plus de barrières entre ces deux mondes, qui collaborent, qui co-créent" explique Solène Lory, chargée de la musique chez YouTube France.

Mais comment expliquer une telle vague?

Selon elle, le phénomène tient

au fait que les vidéastes font partie d'une génération "qui n'a pas de frontières (...) et qui se permet d'exprimer sa créativité sans forcément se cloisonner dans telle ou telle catégorie de contenus artistiques".

"Et ils ont cette audience qui les suit, ultra-connectée", ajoute-t-elle.

D'abord utilisée par les artistes pour mettre en ligne leurs clips et promouvoir leurs albums, YouTube est devenue une plateforme incontournable, dans une industrie bouleversée par la numérisation.

Confortés par leur popularité sur les réseaux sociaux, des dizaines de YouTubeurs ou d'influenceurs ont ainsi lancé des projets musicaux. Dès 2015, le Britannique KSI surprend ses millions d'abonnés en abandonnant sa manette de jeu vidéo pour se mettre à rapper.

Les retours sont mitigés, mais

Olajide Olatunji, de son vrai nom, se fait une place dans le milieu et collabore avec des stars du hip-hop américain comme Offset, Lil Durk ou Trippie Redd.

Il trône désormais en haut des classements et est l'un des artistes britanniques les plus populaires, avec des dizaines de millions d'écoutes sur les plateformes.

Le phénomène touche également la France. Mister V, l'un des YouTubeurs français les plus populaires, est devenu disque de platine et disque d'or avec deux albums de rap ("Double V" et "MVP") validés par de grands noms du moment comme Jul, artiste urbain le plus écouté en France, ou PLK, avec qui il a collaboré.

Fan de hip-hop, il s'est lancé en 2017, après des années de succès en ligne, avec des vidéos parodiant les

rappeurs et leurs excès. Il porte désormais les deux casquettes, même s'il a pris le soin de séparer sa chaîne musicale et sa chaîne principale, aux 5,77 millions d'abonnés.

"C'est sûr que Mister V, c'était plus efficace que Tony Parker", le basketteur vedette qui a lui aussi tenté une incursion dans l'industrie musicale, s'amuse Olivier Cachin, journaliste spécialiste de la musique afro-américaine, du hip-hop et pionnier du rap dans les médias français.

"Mais c'est amusant de passer de la parodie à de l'authentique+. Cela montre bien qu'à une époque, le rap, c'était de la parodie, de l'humour de plus ou moins bonne qualité. Maintenant, on a des gens qui veulent non pas se moquer, mais au contraire dire +Je fais partie du truc+. "C'était quelque chose d'ini-

maginable il y a 15 ans", poursuit-il.

Ce spécialiste des musiques urbaines est néanmoins critique envers ces nouveaux venus dans le monde de la musique. "Ils ont une +fanbase+ (socle de fans, NDLR), oui. Mais la chose qu'ils n'ont pas forcément, et qui est le plus dur à obtenir, c'est une légitimité", tranche-t-il.

"La légitimité, on l'a, dans le sens où on fait les choses avec passion", rétorque Carli, du duo comique McFly & Carli, dont l'album sort vendredi.

"Et en plus, on fait ça depuis des années, McFly depuis encore plus longtemps. Moi, c'est depuis que j'ai 14-15 ans", dit-il.

Au final, YouTubeurs ou non, "dans cette ère digitale, il y a de la place pour tout le monde", tempère Solène Lory."

Innovation en santé pour tous

Malgré de multiples avancées technologiques dans la lutte pour contrôler le Covid-19, deux fois plus de personnes en sont mortes en 2021 par rapport à 2020. Le variant Omicron est un rappel brutal que des vaccins efficaces ne sont que la première étape vers la fin de la pandémie. Tant que nous n'aurons pas établi un processus pour fabriquer des vaccins à grande échelle et les distribuer là où ils sont nécessaires, nous n'aurons pas la capacité collective de freiner cette pandémie ou toute future pandémie.

L'inégalité honteuse dans la distribution mondiale des vaccins montre que nous ne pouvons pas compter uniquement sur les monopoles, les impératifs commerciaux et les efforts caritatifs si nous voulons atteindre l'objectif de l'Organisation mondiale de la santé de « la santé pour tous ». Comme le conclut le Groupe indépendant de l'OMS sur la préparation et la riposte aux pandémies, nous avons besoin d'un système d'innovation de bout en bout coordonné à l'échelle mondiale, dans lequel les règles de propriété intellectuelle (PI) et les politiques fiscales sont conçues pour soutenir la collaboration entre les secteurs public et privé. La quantité et la qualité du financement doivent être restructurées autour de l'objectif primordial de fournir des technologies de santé essentielle en tant que bien commun mondial.

La valeur de l'innovation en santé est créée par de nombreux participants, notamment des instituts de recherche, des entreprises, des gouvernements, des organisations internationales, des organisations philanthropiques, des scientifiques et des participants aux essais. Les fruits de ce travail collectif ne doivent pas être exclusivement entre les mains des sociétés pharmaceutiques dont la principale priorité est de maximiser les rendements des actionnaires. Ce modèle extractif a prolongé la pandémie et sapé la reprise économique.

La valeur créée collectivement doit être gouvernée collectivement. Et les vaccins contre le Covid-19 doivent être considérés comme des « vaccins du peuple », comme l'ont soutenu de nombreux universitaires et dirigeants politiques éminents. Ces vaccins ont bénéficié d'un financement public sans précédent, mais ils restent largement sous le contrôle exclusif de monopoles privés.

Une poignée de pays riches ont bloqué une proposition largement soutenue à l'Organisation mondiale du commerce de renoncer à la protection de la propriété intellectuelle pour les technologies liées à la pandémie, faisant passer les in-



térêts des sociétés pharmaceutiques avant l'équité et la solidarité mondiales en matière de santé. Nous devons nous assurer que les futurs vaccins contre la variante Omicron – développés à l'aide de données de séquençage génétique que les chercheurs sud-africains ont partagées ouvertement – seront accessibles à tous.

A cette fin, nous ne pouvons pas continuer simplement à corriger les défaillances du marché par le biais de dons, de mécanismes de partage volontaire comme le pool d'accès à la technologie Covid-19 (C-TAP) ou de licences volontaires restrictives. Nous devons aller au-delà des solutions marginales et imaginer un nouveau système d'innovation en santé, comme l'a souligné le Conseil de l'OMS sur l'économie de la santé pour tous.

Tout d'abord, cela signifie lutter contre les inégalités mondiales actuelles dans les capacités et les infrastructures d'innovation en encourageant les réseaux d'innovation locaux et régionaux et les efforts de renforcement des capacités qui ciblent les pays à revenu faible et intermédiaire. La technologie et le savoir-faire doivent être partagés pour corriger les disparités historiques créées par l'application généralisée des droits de propriété intellectuelle, qui a systématiquement favorisé ceux qui disposent de capacités technologiques existantes. Nous devons promouvoir la science ouverte, l'intelligence collective et le partage des données de santé publique, tout en veillant à ce que les informations ne soient pas utilisées à des fins extractives ou disciplinaires.

Deuxièmement, le financement stratégique à long terme doit être orienté vers la mise en place de sys-

tèmes d'innovation en santé de bout en bout régis dans le but de fournir des biens communs. La plupart des innovations en matière de santé sont soutenues par d'importants investissements publics – soit directement, soit par des investissements privés de réduction des risques – dont le public devrait bénéficier. Le financement public doit être assorti de conditionnalités pour garantir une large disponibilité, des prix équitables, la transparence et le partage des technologies. Et parce que le financement privé joue également un rôle essentiel dans l'innovation en matière de santé, les conditionnalités, les réglementations et les incitations devraient être utilisées pour forger des partenariats public-privé symbiotiques et pour aligner les investissements privés sur l'objectif de la santé pour tous.

Troisièmement, les technologies de santé critiques doivent être considérées comme faisant partie d'un bien commun mondial plutôt que comme le droit exclusif des monopoles privés de propriété intellectuelle. Les brevets ne devraient couvrir que les innovations fondamentalement nouvelles et utiles. Pour éviter la privatisation des outils de recherche, des processus et des plateformes technologiques, les brevets devraient se concentrer sur les inventions en aval, et ils devraient être facilement licenciables, avec des engagements à partager la technologie et le savoir-faire pour faciliter l'innovation de suivi, comme le prévoyait initialement la loi sur les brevets. Ces changements appellent une révision approfondie des règles relatives aux brevets et de leur application. Le débat actuel sur la renonciation à la propriété intellectuelle de l'OMC doit être considéré

dans ce contexte plus large.

Enfin, les conseils d'administration et les investisseurs des sociétés pharmaceutiques ont un rôle à jouer dans la transformation de ce modèle brisé. Tout comme les investisseurs exigent des mesures contre le changement climatique, ils peuvent également exiger que les entreprises accordent une haute priorité à un accès équitable et à un partage plus large des technologies. Ils peuvent également promouvoir des modèles de gouvernance d'entreprise qui partagent la valeur équitablement entre toutes les parties prenantes, et pas seulement les actionnaires. Cette action pourrait se traduire par un mandat pour se concentrer sur les besoins de santé publique pendant les crises, et limiter ou éviter les rachats d'actions (en particulier dans le cas des entreprises qui bénéficient de la recherche financée par l'État).

Nous sommes à court de temps. Pour contrer la pandémie de Covid-19 et les futures crises sanitaires, il faudra adopter une approche holistique et mondiale pour gouverner l'innovation en santé. L'objectif doit être de fournir un accès rapide et équitable aux vaccins, aux produits thérapeutiques, aux diagnostics et aux fournitures essentielles partout, et non de protéger les profits des monopoles.

Par Mariana Mazzucato et Jayati Ghosh

Mariana Mazzucato, professeure en économie de l'innovation et de la valeur publique à l'University College London, est directrice fondatrice de l'UCL Institute for Innovation and Public Purpose.

Jayati Ghosh, secrétaire exécutif d'International Development Economics Associates, est professeur d'économie à l'Université du Massachusetts à Amherst.

Gérer les crises énergétiques à l'ère des perturbations climatiques

Un récent rapport de Goldman Sachs est arrivé à une conclusion surprenante : au cours des huit dernières années, les marchés financiers ont augmenté le coût du capital pour les grands investissements à long terme et à haute teneur en carbone dans des secteurs tels que le pétrole offshore et le gaz naturel liquéfié. Mais en ce qui concerne les projets renouvelables, le « hurdle rate » – le taux de rendement minimum requis par les investisseurs – a diminué. La différence est importante, se traduisant par un prix implicite du carbone d'environ 80\$ par tonne de dioxyde de carbone pour les nouveaux développements pétroliers et de 40\$ par tonne de CO₂ pour les projets de GNL.

Les marchés de capitaux semblent enfin internaliser le message selon lequel les investissements à haute teneur en carbone devraient comporter une prime de risque importante. Cette idée n'a pas émergé spontanément. C'est le résultat de nombreuses années de recherches approfondies, d'analyses ciblées par des groupes comme Carbon Tracker et l'Institute for Energy Economics and Financial Analysis, de la pression des alliances d'investisseurs, des campagnes d'ONG percutantes et des décisions de désinvestissement des fondations, églises, universités et les fonds de pension.

Le changement de sentiment sur le marché des capitaux a été renforcé par l'action politique. Lors de la Conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP26) tenue le mois dernier à Glasgow, près de 40 pays et institutions se sont engagés à mettre fin au financement public des projets pétroliers, gaziers et charbonniers à l'étranger. En outre, le Danemark et le Costa Rica ont dirigé un groupe de 12 pays et régions qui ont lancé l'Alliance Beyond Oil and Gas.

Ces efforts, bien qu'encore partiels dans leur couverture et insuffisants, doivent être salués comme un signe que les flux financiers commencent désormais à s'aligner sur les objectifs de l'accord de Paris sur le climat de 2015, tel que mandaté par l'article 2.1 (c) de ce traité. Mais le prix implicite du carbone exigé par les marchés des capitaux jusqu'à présent ne couvre que l'offre : les gisements de pétrole, de gaz et de charbon, les raffineries et les infrastructures de transport qui alimentent l'économie mondiale en combustibles fossiles.

Malheureusement, des progrès similaires du côté de la demande de charbon, de pétrole et de gaz ont fait défaut. Malgré de nombreuses discussions sur les reprises vertes du choc Covid-19, d'énormes programmes de relance gouvernementaux ont largement échoué à faire la distinction entre l'activité éco-



nomique verte et sale, et ont ainsi stabilisé l'économie mondiale sur l'ancienne trajectoire de croissance.

De plus, ces interventions ont créé une demande importante des consommateurs alors que l'économie rebondit. Les profils de mouvement indiquent une utilisation renouvelée de la voiture et des voyages en avion, tandis que les industries à forte intensité énergétique comme le ciment, l'acier, les plastiques et les produits chimiques alimentent à nouveau la demande d'électricité, de gaz et de charbon. De manière significative, la relance économique de la Chine s'est beaucoup trop concentrée sur le secteur du bâtiment à forte intensité de carbone, au lieu d'entreprendre la réorientation attendue depuis longtemps du modèle de croissance du pays conformément à ses objectifs climatiques.

La flambée actuelle des prix de l'énergie fossile reflète une multitude de facteurs hautement idiosyncratiques. Mais la situation actuelle pourrait bien présager un avenir dans lequel un désalignement des politiques climatiques du côté de l'offre et de la demande génère des fluctuations de prix importantes.

Les lobbyistes des hydrocarbures n'ont pas tardé à exploiter la récente hausse des prix de l'énergie fossile pour plaider en faveur d'un financement et de subventions gouvernementaux renouvelés, ainsi que d'un traitement réglementaire favorable pour les investissements de leurs clients. En substance, ils appellent le secteur public

à intervenir pour aider les producteurs de combustibles fossiles à un moment où le capital privé se détourne à juste titre du risque climatique et se retire lentement du secteur.

Les efforts visant à atténuer la crise énergétique peuvent et doivent être alignés sur la résolution de la crise climatique. Chaque maison, chaque parc éolien et chaque panneau solaire bien isolés réduit la pression sur l'approvisionnement en gaz. Rendre les villes attrayantes pour le vélo et la marche, et moderniser les transports publics, ne sont pas seulement bons pour la santé et la sécurité publiques ; c'est aussi un investissement pour nous sevrer du pétrole qui pèse sur nos bourses et tue notre planète.

De même, la réduction de la demande d'emballages en plastique à usage unique réduira encore la demande de matières premières à base de combustibles fossiles de la pétrochimie. Et les innovations telles que les taxis volants, les voyages aériens supersoniques et les voyages spatiaux qui profitent uniquement aux super-riches et créent une nouvelle demande d'énergie inutile pourraient facilement être restreintes ou même interdites avant d'être largement adoptées.

Au lieu d'assouplir les politiques de carbone du côté de l'offre, comme le préconisent certaines voix à courte vue, nous devons – même en période de prix élevés de l'énergie – garder un œil sur l'objectif principal. Cela signifie se concentrer sur le déclin inévitable et

bien géré du charbon, du pétrole et du gaz et leur substitution par une énergie propre et durable. À court terme, les meilleurs remèdes aux prix élevés de l'énergie sont des mesures de réduction de la demande, comme les limitations de vitesse sur les autoroutes plus basses que certains gouvernements occidentaux ont instituées à la suite du choc pétrolier des années 70.

Bref, une transition juste loin des énergies fossiles nous oblige à « couper avec les deux bras des ciseaux ». Comme le Programme des Nations unies pour l'environnement l'a souligné dans deux rapports pré-COP26, cela signifie simultanément combler les énormes lacunes dans l'action climatique à la fois du côté de la demande et du côté de l'offre.

Malgré les progrès indispensables vers une tarification appropriée des investissements à haute teneur en carbone, ces écarts sont encore beaucoup trop importants. Ce n'est qu'en les fermant rapidement et en parallèle que nous pourrions éviter un dérèglement climatique catastrophique et éviter la catastrophe économique qui pourrait résulter des fluctuations massives des prix de l'énergie et de l'abandon de nombreux actifs de combustibles fossiles.

Par Jörg Haas et Lili Fuhr

Jörg Haas est responsable de la politique internationale à la Fondation Heinrich Böll. Lili Fuhr, chef de la division des politiques environnementales internationales de la Fondation Heinrich Böll.

SOCIETE «GOLDEN HAND DECORATION » GHD CONSTITUTION D'UNE SOCIETE

Suite à un acte sous-seing privé en date du 02/09/2020 le propriétaire de la société « GOLDEN HAND DECORATION » GHD, a décidé la constitution d'une société ayant les critères suivants :

• DENOMINATION : SOCIETE GOLDEN HAND DECORATION - GHD SARL-AU

• OBJET : le négoce et Travaux divers. Et plus généralement toutes les opérations qui se rattachent aux objets précités.

• SIEGE SOCIAL : : N 134 RUE 8 QU PAM AHADAF AZROU

• CAPITAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 PARTS SOCIALES de 100,00 DHS chacune, toutes entièrement souscrites, libérées et réparties comme suit :

Mr ADNANE HASSANI: 1 000 PARTS

• DUREE : 99 ans.

• GERANCE : Mr ADNANE HASSANI est le gérant de ladite société pour une durée illimitée.

• ANNEE SOCIALE : commence le 01 janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Le dépôt légal a été effectué le 01/12/2021 au tribunal de première instance d'AZROU sous le n° 399, et immatriculée au registre de commerce sous le n° :1667. Pour extrait et mention

N° 11 031/PA

MCSOFT SARL AU Société à responsabilité limitée à associe unique Au capital de 100.000,00 Dirhams

Siege social: 57 BD JININE LOT RATC HAY AL QODS SIDI BERNOUSSI-CASABLANCA R.C. : 411757

AVIS DE MODIFICATION Suivant l'assemblée générale extraordinaire en date du 29/11/2021 à CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit

DISSOLUTION ANTICIPÉE DE LA SOCIETE A COMPTEUR DU 29/11/2021:

L'associé unique décide de dissoudre la société par anticipation à compter du 29/11/2021

NOMINATION D'UN LIQUIDATEUR : L'associé unique Mr MOHAMED CHAHOUI est nommé comme liquidateur, il lui est confié tous les pouvoirs pour accomplir dans les meilleures conditions les opérations de liquidation.

FIXATION DU SIEGE DE LA LIQUIDATAION : L'associé unique a fixé le siège de liquidation au 57 BD JININE LOT RATC HAY AL QODS SIDI BERNOUSSI-CASABLANCA

LA LIQUIDATAION : L'associé unique a fixé le siège de liquidation au 57 BD JININE LOT RATC HAY AL QODS SIDI BERNOUSSI-CASABLANCA

Dépôt légal : au greffe du tribunal de commerce de CASABLANCA le 06/12/2021 sous le numéro 803312

N° 11 032/PA

WANZO SARL Société à responsabilité limitée Au capital de 10.000,00 Dirhams

Siege social: OUIFAK 1 RUE 48 N°80 OULFA-CASABLANCA R.C. : 165723

AVIS DE MODIFICATION Suivant l'assemblée générale extraordinaire en date du 29/11/2021 à CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit:

DISSOLUTION ANTICIPÉE DE LA SOCIETE A COMPTEUR DU 29/11/2021:

L'assemblée des associés décide de dissoudre la société par anticipation à compter du 29/11/2021

NOMINATION D'UN LIQUIDATEUR : Mr BAHSEINE ID OMAR est nommé comme liquidateur, il lui est confié tous les pouvoirs pour accomplir dans les meilleures conditions les opérations de liquidation.

FIXATION DU SIEGE DE LA LIQUIDATAION : Les associés ont fixé le siège de liquidation à l'OUIFAK 1 RUE 48 N°80 OULFA-CASABLANCA

Dépôt légal : au greffe du tribunal de commerce de CASABLANCA le 06/12/2021 sous le numéro 803313

N° 11 033/PA

ROYAUME DU MAROC OFFICE NATIONALE DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) BRANCHE EAU Direction Approvisionnement et Marchés

Avis d'Appel d'offres Ouvert

N° : 51/DAM/S/2021 à lot unique

Séance Publique

La Direction Approvisionnement et Marchés de l'ONEE-Branche Eau, sise à Rabat lance le présent appel d'offres qui concerne :

Maintenance de la plateforme de filtrage URL (FORCEPOINT)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à : 1.623.600,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 16.300,00 MAD

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>. Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse suivante :

Bureau des marchés (DAM), Immeuble G, Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat - Maroc, Tel : (+212) 0537 66 73 05 / 06, Fax : (+212) 0537 66 75 13

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposé contre récépissé au Bureau des marchés (DAM) à l'adresse : Immeuble G avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau des marchés (DAM) à l'adresse : Immeuble G avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposé contre récépissé au Bureau des marchés (DAM) à l'adresse : Immeuble G avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau des marchés (DAM) à l'adresse : Immeuble G avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 06 Janvier 2022 à 09:00 (heure locale) à laSalle d'ouverture de l'Immeuble G à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat.

L'ouverture des enveloppes sera faite en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, prière de contacter l'entité d'achat Division Achats Industriels Spécifiques et de Support de la Direction Approvisionnement et Marchés à l'adresse :

Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - CP 10220 - Rabat - Fax : (+212) 05 37 66 72 20.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

N° 11 034/PC

ROYAUME DU MAROC OFFICE NATIONALE DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) BRANCHE EAU Direction Approvisionnement et Marchés

Avis d'Appel d'offres Ouvert N° : 52/DAM/S/2021 à lot unique

Séance Publique

La Direction Approvisionnement et Marchés de l'ONEE-Branche Eau, sise à Rabat lance le présent appel d'offres qui concerne :

Maintenance de la plateforme Antivirale (TREND-MICRO).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à : 1.030.320,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 10.400,00 MAD

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse suivante :Bureau des marchés (DAM), Immeuble G, Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat - Maroc, Tel : (+212) 0537 66 73 05 / 06, Fax : (+212) 0537 66 75 13.

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposé contre récépissé au Bureau des marchés (DAM) à l'adresse : Immeuble G avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau des marchés (DAM) à l'adresse : Immeuble G avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 06 Janvier 2022 à 10:00 (heure locale) à laSalle d'ouverture de l'Immeuble G à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat.

L'ouverture des enveloppes sera faite en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, prière de contacter l'entité d'achat Division Achats Industriels Spécifiques et de Support de la Direction Approvisionnement et Marchés à l'adresse :

Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - CP 10220 - Rabat - Fax : (+212) 05 37 66 72 20.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats).

N° 11 035/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU NORD

Alimentation en eau potable des douars des communes rurales Oulad Ali Mansour, Bni Said et Zaouiati Sidi Kacem - Province de Tétouan-- Lot : Génie Civil 1 –

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N° 141 DR9/C/D/2021

Séance publique

La Direction régionale du nordde l'ONEE-Branche Eau, sise àTanger, lance le présent appel d'offres qui concerne :

Alimentation en eau potable des douars des communes rurales Oulad Ali Mansour, Bni Said et Zaouiati Sidi Kacem -Province de Tétouan-- Lot :

Génie Civil 1 – Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à : 12 200 004 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 122 100 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Une visite des lieux facultativeest prévue le Jeudi 30/12/2021 à 10H00 à partir du siège de la commune rurale Bni Saïd- province de Tétouan.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

Bureau d'ordre de la Direction la direction régionale du nord, Adresse : 6, rue Melilla, Castilla Tanger

Tél :0539 32 85 15/20/25 Fax : 0539 94 02 08/ 0539 94 39 71

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction régionale du nord : 6, rue Melilla, Castilla Tanger avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'ordre de la Direction régionale du nord : 6, rue Melilla, Castilla Tanger avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 12/01/2022 à 10H00. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la division achats de la Direction régionale du nord de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : 6, rue Melilla, Castilla Tanger

- Tél :0539 32 85 15/20/25 Fax : 0539 94 02 08/ 0539 94 39 71- Email : fferrasi@onee.ma

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 11 036/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES Travaux d'entretien du réseau d'assainissement liquide au centre de Smara.

AVIS D'APPEL

N° 11 037/PC

La Direction Régionale Des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Quartier administratif AV de la MECQUE à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : Travaux d'entretien du réseau d'assainissement liquide au centre de Smara. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 600.000,00 DH TTC. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 6.000,00DH ou son équivalent en devise librement convertible. Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante : - Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE Branche Eau. Adresse : Quartier administratif, AV de la Mecque Laâyoune - Tél : 05 28 89 36 56 ou 05 28 89 37 61/62. Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats. Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être : - Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis. - Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis. - Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis. L'ouverture publique des plis aura lieu le13/01/2022à partir de 10h00au siège de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes sise au Quartier administratif, Av de la Mecque-Laâyoune. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps. Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : Quartier administratif, AV de la Mecque - Laâyoune. Fax : 05 28 89 24 93 - Email : stalha@onee.ma ; hrghia@onee.ma. Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

D'OFFRES OUVERT - N° 57DR8/C/2021 à Lot unique

Séance publique

La Direction Régionale Des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Quartier administratif AV de la MECQUE à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : Travaux d'entretien du réseau d'assainissement liquide au centre de Smara. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 600.000,00 DH TTC. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 6.000,00DH ou son équivalent en devise librement convertible. Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante : - Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE Branche Eau. Adresse : Quartier administratif, AV de la Mecque Laâyoune - Tél : 05 28 89 36 56 ou 05 28 89 37 61/62. Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats. Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être : - Soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction régionale du nord : 6, rue Melilla, Castilla Tanger avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis. - Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'ordre de la Direction régionale du nord : 6, rue Melilla, Castilla Tanger avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis. - Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis. L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 12/01/2022 à 10H00. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps. Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la division achats de la Direction régionale du nord de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : 6, rue Melilla, Castilla Tanger

Tél :0539 32 85 15/20/25 Fax : 0539 94 02 08/ 0539 94 39 71

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction régionale du nord : 6, rue Melilla, Castilla Tanger avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'ordre de la Direction régionale du nord : 6, rue Melilla, Castilla Tanger avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 12/01/2022 à 10H00. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la division achats de la Direction régionale du nord de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : 6, rue Melilla, Castilla Tanger

- Tél :0539 32 85 15/20/25 Fax : 0539 94 02 08/ 0539 94 39 71- Email : fferrasi@onee.ma

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 11 036/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES Travaux d'entretien du réseau d'assainissement liquide au centre de Smara.

AVIS D'APPEL

N° 11 037/PC

La Direction Régionale Des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Quartier administratif AV de la MECQUE à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : Travaux d'entretien du réseau d'assainissement liquide au centre de Smara. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 600.000,00 DH TTC. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 6.000,00DH ou son équivalent en devise librement convertible. Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante : - Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE Branche Eau. Adresse : Quartier administratif, AV de la Mecque Laâyoune - Tél : 05 28 89 36 56 ou 05 28 89 37 61/62. Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats. Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être : - Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis. - Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis. - Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis. L'ouverture publique des plis aura lieu le13/01/2022à partir de 10h00au siège de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes sise au Quartier administratif, Av de la Mecque-Laâyoune. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps. Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : Quartier administratif, AV de la Mecque - Laâyoune. Fax : 05 28 89 24 93 - Email : stalha@onee.ma ; hrghia@onee.ma. Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 11 037/PC

La Direction Régionale Des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Quartier administratif AV de la MECQUE à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : Travaux d'entretien du réseau d'assainissement liquide au centre de Smara. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 600.000,00 DH TTC. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 6.000,00DH ou son équivalent en devise librement convertible. Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante : - Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE Branche Eau. Adresse : Quartier administratif, AV de la Mecque Laâyoune - Tél : 05 28 89 36 56 ou 05 28 89 37 61/62. Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats. Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être : - Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis. - Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis. - Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis. L'ouverture publique des plis aura lieu le13/01/2022à partir de 10h00au siège de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes sise au Quartier administratif, Av de la Mecque-Laâyoune. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps. Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : Quartier administratif, AV de la Mecque - Laâyoune. Fax : 05 28 89 24 93 - Email : stalha@onee.ma ; hrghia@onee.ma. Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 11 037/PC

La Direction Régionale Des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Quartier administratif AV de la MECQUE à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : Travaux d'entretien du réseau d'assainissement liquide au centre de Smara. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 600.000,00 DH TTC. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 6.000,00DH ou son équivalent en devise librement convertible. Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante : - Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE Branche Eau. Adresse : Quartier administratif, AV de la Mecque Laâyoune - Tél : 05 28 89 36 56 ou 05 28 89 37 61/62. Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats. Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être : - Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis. - Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis. - Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis. L'ouverture publique des plis aura lieu le13/01/2022à partir de 10h00au siège de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes sise au Quartier administratif, Av de la Mecque-Laâyoune. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps. Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : Quartier administratif, AV de la Mecque - Laâyoune. Fax : 05 28 89 24 93 - Email :

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION
REGIONALE DRAA
TAFILALET
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT - N°
94DRD/CE/AMD/4/2021
à Lot unique
Séance publique

La Direction Régionale Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à Meknès, lance le présent appel d'offres qui concerne : LE RENOUVELLEMENT DES EQUIPEMENTS DES STATIONS DE REPRISE DE BOUMALNE DADES ET TINGHIR- PROVINCE DE TINGHIR.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 1 800 000,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 18 000,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau d'ordre de la Direction Régionale Drâa-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau

Adresse : 20, Rue Antsirabé BP 54 V.N Meknès
Tél : 0535520508 Fax : 0535524195

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction Régionale de Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabé BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale de Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabé BP 54 V.N Meknès

avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 12 Janvier 2022 à 10H00h à la Direction Régionale de Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabé BP 54 V.N Meknès

avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 12 Janvier 2022 à 10H00h à la Direction Régionale de Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabé BP 54 V.N Meknès

avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 12 Janvier 2022 à 10H00h à la Direction Régionale de Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabé BP 54 V.N Meknès

avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 12 Janvier 2022 à 10H00h à la Direction Régionale de Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabé BP 54 V.N Meknès

avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

rabe BP 54 V.N Meknès - Fax : 05 35 52 41 95- Email : qramchoun@onee.ma.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 11 039/PC

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION
DRAA-TAFILALET
Renforcement de l'AEP de la ville d'Errachidia à partir des nouveaux forages

N° 8/715 et 10/715 - lot 4 : ligne électrique.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 97 DRD/CE/ASD/1/2021

Séance publique
La Direction Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à Meknès, lance le présent appel d'offres qui concerne le Renforcement de l'AEP de la ville d'Errachidia à partir des nouveaux forages

N° 8/715 et 10/715 - lot 4 : ligne électrique

L'ONEE-BO a sollicité un prêt de la Banque Européenne d'Investissement 7 (BEI7).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 774 000,00 DH TTC

Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 7 800,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

-Le dossier de consultation peut être retiré aux adresses suivantes :

Bureau d'ordre de la Direction Régionale DRAA -TAFILALET : 20, Rue Antsirabé - Meknès

Tél. : (05)35520508 Fax : (05)35524195

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-

Branches Eau

DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°87/DR2/2021

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur
Province de Benslimane
Pachalik de Bouznika
Commune de Bouznika
Direction des Services
Division d'urbanisme
1026/2021

N° 11 040/PC

AVIS DE DÉPÔT

Le Président du Conseil Communal de Bouznika informe l'ensemble du Public qu'une enquête commodo et incommodo d'une durée de quinze jours (15 jours) sera ouverte au siège de la Commune de Bouznika et ce à partir du Lundi 13 décembre 2021.

Suite à la demande présentée par Mr. RADI MOHAMMED pour l'obtention d'une autorisation d'aménagement d'un café (sous SOL+RDC+1ER Etage) de la propriété dite « LA PERLE 30 » objet du titre foncier N°55892/25, sis au lotissement « LA PERLE » à Bouznika.

Ladite demande et le registre d'enquête se trouvent à la division d'urbanisme dépendant de la commune de Bouznika, afin d'être vus par qui de droit, enregistrer ses observations et ce durant les horaires de travail administratifs.

N° 11 043/PA

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale Drâa Tafilalet - 20, Rue Antsirabé Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale Drâa Tafilalet 20, Rue Antsirabé - Meknès

avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le MERCREDI 12/01/2022 à 10 heures à la Direction Régionale Drâa -Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau. N° 20, Rue Antsirabé BP 54 V.N Meknès.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents prière de contacter la Division Achats de la Direction Régionale DRAA TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : 20, Rue Antsirabé - Meknès - Tel. : (05)35-52-05-08 - Fax : (05)35-52-41-95

Email : qramchoun@onee.ma ; selamielhassani@onee.ma

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats)

N° 11 041/PC

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION
REGIONALE
DE TENSIFT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 88/DR2/2021

à Lot unique
Séance publique
La Direction Régionale de Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne : ASSAINISSEMENT LIQUIDE DE LA VILLE DE CHACHAOUA -EXTENSION ET TRAITEMENT DES ODEURS DE LA STEP DE LA VILLE DE CHACHAOUA. -LOT : LIGNE ELECTRIQUE.

La réalisation des travaux objet du présent appel d'offres seront financés dans le cadre du cofinancement européen AFD / KfW / BEI / UE.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 1 050 000,00 DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 10 500 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

Bureau d'Ordre de la Direction Régionale de Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sise à Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 13 janvier 2022 à 10 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sise à l'adresse sus indiquée.

Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne l'Equipement de 2 nouveaux forages à la Bahira F9 et F10. Lot : Equipement Province de Youssoufia

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 1 555327,20 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 15600,00 DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 13 janvier 2022 à 10 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sise à l'adresse sus indiquée.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace entreprise - rubrique Achats)

rdjoua@onee.ma

N° 11 041/PC

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION
REGIONALE
DE TENSIFT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 88/DR2/2021

à Lot unique
Séance publique
La Direction Régionale de Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne : ASSAINISSEMENT LIQUIDE DE LA VILLE DE CHACHAOUA -EXTENSION ET TRAITEMENT DES ODEURS DE LA STEP DE LA VILLE DE CHACHAOUA. -LOT : LIGNE ELECTRIQUE.

La réalisation des travaux objet du présent appel d'offres seront financés dans le cadre du cofinancement européen AFD / KfW / BEI / UE.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 1 050 000,00 DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 10 500 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

Bureau d'Ordre de la Direction Régionale de Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 03 février 2022 à 10h à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Direction Régionale de Tensift de l'ONEE-Branche Eau - Adresse Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech - Fax : 05 24 43 91 09 - Email : rdjoua@onee.ma.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 11 042/PC

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Safi
Cercle d'Abda
Caidat El Gouraani
Commune EL Gouraani

**Avis d'Examen d'aptitude professionnelle
Au titre de l'année : 2021**

La commune d'EL Gouraani, Province de Safi organisera un examen d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2021 selon le tableau ci-dessous :

Année	Grade en compétition	Conditions statutaires exigées	Date et lieu des examens	Heure	Nombre de postes	Dernier délai de dépôt des candidatures
2021	Technicien 2 ^{ème} grade	6 ans de service effectif au grade Technicien 3 ^{ème} grade	27 decembre 2021 à la salle des réunions de la commune	10 : 00 h	01	(15)quinze jours après la publication de la dite annonce dans le portail de l'emploi public

N°11 044/PA

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

© Agnès Kinnich

**L'information par les professionnels:
rempart contre l'infoc**





07.00 : Lecture du Saint Coran
 07.10 : Tinoubka
 07.40 : Arrouad
 08.35 : Amouddou
 09.30 : Chouk Sedra Ep 56
 10.20 : Lmoudir Lâam Ep17
 10.35 : Lmoudir Lâam Ep18
 10.50 : Oussrati Ep 46
 11.50 : Ahlam City Ep 29
 12.25 : Supermarket Ep 17
 12.40 : Supermarket Ep 18
 13.00 : JT Addahira
 13.20 : Rdat Lwalida Saison 2 Ep1
 14.00 : JT en Amazigh
 14.20 : JT en Espagnol
 14.40 : Mister Sensour Ep26
 14.50 : Mister Sensour Ep27
 15.00 : Parlement Chambre des représentants
 18.00 : Lmoudir Lâam Ep19
 18.15 : Lmoudir Lâam Ep20
 18.30 : JT en Français
 18.50 : Babou Aala Babi Ep 16
 18.55 : Babou Aala Babi Ep 17
 19.00 : Quotidienne Bghit Namchi Baïd Capsule 2
 19.10 : Ahlam City Ep 30
 19.50 : Supermarket Ep 19
 20.10 : Supermarket Ep 20
 20.30 : JT Principal
 21.30 : Sourtek Bin Aânya Ep 4
 22.20 : Rihla Al Khat Al Maghrebi
 23.20 : Dernier bulletin d'information
 23.50 : Taghrida Hamid El Hadri
 02.00 : Ahlam City Ep 30
 02.35 : Lmoudir Lâam Ep19
 02.55 : Lmoudir Lâam Ep20
 03.10 : Rdat Lwalida Saison 2 Ep1
 03.40 : Chouk Sedra Ep 56
 04.30 : Tinoubka
 05.00 : Arrouad
 06.00 : Amouddou



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec laureats mawahib tajwid al qor'an
 06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI
 06:30:00 : MAGAZINE : SA-BAHIYAT 2M
 07:25:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 07:35:00 : MAGAZINE : AL BARLAMANE WA ANNASS
 08:05:00 : MAGAZINE : SA-HATNA JMI3
 08:35:00 : FEUILLETON : LGHRIBA
 09:25:00 : FEUILLETON : BAB LBHAR
 10:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMI-CHA
 10:10:00 : FEUILLETON : BAYNA NARAYNE
 10:55:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 11:05:00 : MAGAZINE : SA-BAHIYAT 2M
 12:05:00 : SERIE : HAY AL BAHJA
 12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 12:45:00 : NEWS : AL AKH-BAR
 13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
 13:25:00 : FEUILLETON : LAHN AL HAYAT
 14:15:00 : NEWS : ECO NEWS
 14:20:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
 14:35:00 : FEUILLETON : FORSA TANIYA
 15:50:00 : FEUILLETON : BAB LBHAR
 16:20:00 : FEUILLETON : BAYNA NARAYNE
 17:15:00 : MAGAZINE : JUST FOR LAUGHS
 17:40:00 : MAGAZINE : BGHIT NAARAF
 17:50:00 : DESSIN ANIME : ZIG & SHARKO
 18:10:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMI-CHA
 18:15:00 : MAGAZINE : POP UP
 18:25:00 : FEUILLETON : LOU3BAT AL QADAR
 19:10:00 : MAGAZINE : CAPSULES CHKOUN YIS-TATMAR FMACHROU3I
 19:25:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
 20:45:00 : SPORT : QUE DU SPORT
 20:50:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 20:55:00 : NEWS : ECO NEWS
 21:10:00 : BULLETIN METEO
 21:15:00 : NEWS : AL MAS-SAIYA
 21:50:00 : MAGAZINE : LAHBIBA OUMMI
 22:45:00 : MAGAZINE : NASS AL KHIR
 23:40:00 : FEUILLETON : LAHN AL HAYAT
 00:25:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 01:10:00 : MAGAZINE : RA-CHID SHOW
 02:40:00 : MAGAZINE : POP UP
 03:10:00 : FEUILLETON : AL IRT
 04:00:00 : FEUILLETON : LOU3BAT AL QADAR
 04:50:00 : MAGAZINE : Toubkal



07:00 : Matinales Infos
 11:05 : Questions ÉCO
 11:30 : On s'dit tout
 12:00 : Midi Infos
 13:30 : Croissance Verte
 14:00 : Midi Infos
 15:30 : Questions ÉCO
 16:00 : Midi Infos
 16:30 : On s'dit tout
 17:00 : Midi Infos
 17:30 : Hebdo-Santé
 18:00 : Soir Infos
 18:30 : On s'dit tout
 19:00 : Soir Infos
 19:30 : Questions ÉCO
 20:00 : Soir Infos
 21:35 : Croissance Verte
 22:00 : Soir Infos
 22:30 : L'CLUB
 23:00 : Soir Infos



05h35 : Tfou
 07h30 : Téléshopping
 09h25 : Familles nombreuses : la vie en XXL
 10h00 : Les feux de l'amour : Série
 11h00 : Les 12 coups de midi
 12h00 : Journal
 12h55 : Une famille cinq étoiles pour Noël : Téléfilm
 14h40 : Coup de foudre chez le Père Noël : Téléfilm
 16h30 : Familles nombreuses : la vie en XXL divertissement
 17h35 : Ici tout commence : Série
 18h10 : Demain nous appartient : Série
 18h55 : Météo
 19h00 : Journal
 19h45 : Tirage du loto, c'est Canteloup
 20h05 : Noël à tous les étages : Téléfilm
 22h05 : New York unité spéciale : Série
 22h55 : Quand je serai grand
 23h45 : Trafic d'innocence
 00h30 : Les poings serrés
 01h25 : Programmes de la nuit



05h00 : Le 6h info
 05h30 : Télématin
 08h30 : La maison des Maternelles : Magazine
 09h15 : Amour, gloire et beauté : série
 09h45 : Tout le monde à son



mot à dire : Jeu
 10h15 : Chacun son tour : Jeu
 10h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu
 12h00 : Journal
 12h55 : Ça commence aujourd'hui : Magazine
 15h10 : Affaire conclue la chasse aux objets : Magazine
 17h00 : Tout le monde à son mot à dire : Jeu
 17h30 : N'oubliez pas les paroles : Jeu
 18h40 : Météo
 19h00 : Journal
 19h45 : Un si grand soleil : Série
 20h05 : Emma Bovary : Téléfilm
 21h45 : Affaires sensibles : Magazine
 23h05 : Broadchurch : Série
 02h10 : Affaire conclue
 02h55 : Pays et marchés du monde
 03h10 : Tout le monde veut prendre sa place
 03h55 : Chacun son tour.



05h00 : M6 music
 05h40 : M6 kid
 07h50 : M6 boutique
 09h05 : Ca peut vous arriver
 10h35 : Ca peut vous arriver chez vous
 11h45 : Le 12.45
 12h40 : Scènes de ménages : Série française
 13h00 : Réveillon à la vanille : Téléfilm
 14h55 : Incroyables transformations
 15h20 : Les reines du shopping
 16h30 : Spécial match à 3 : tout ce qui brille
 17h40 : Tous en cuisine, menus de fêtes avec Cyril Lignac : Magazine
 18h45 : Le 19.45, météo
 19h30 : Scènes de ménages : Série
 20h05 : La la land : Film
 22h25 : West Side story : Film
 01h15 : Nine : Film
 03h15 : Les nuits de M6



18h45 : Arte journal
 19h05 : 28 minutes samedi
 19h50 : A musée vous, à musée moi : série
 19h55 : L'héritière : Film
 21h45 : Olivia de Havilland, l'insomnie : Documentaire



22h45 : A peine j'ouvre les yeux : Film
 00h20 : Maris aveugles, la loi des montagnes : Film
 02h05 : Invitation au voyage.



06h00 : Okoo
 07h30 : Paname
 08h00 : Vous êtes formidables
 08h50 : Dans votre région
 09h55 : Outremer, le mag
 10h35 : Outremer l'info
 10h50 : Le 12-13
 11h55 : Météo à la carte : Magazine
 13h00 : Rex : série
 13h45 : Le faux coupable
 14h30 : Sissi
 15h10 : Des chiffres et des lettres : Jeu
 16h00 : Slam : Jeu
 16h45 : Questions pour un



champion : Jeu
 17h30 : Le 18 :30
 18h00 : Le 19-20
 19h00 : Saveurs de saison : Magazine
 19h20 : Plus belle la vie : Série
 19h45 : Tout le sport
 20h05 : Rochefort, Noiret, Marielle : les copains d'abord : Documentaire
 21h50 : La France en vrai : Magazine
 23h35 : Secrets d'histoire
 01h20 : Thalassa.
 02h15 : Les nouveaux nomades
 02h40 : Les matinales
 03h20 : Slam

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

POUR AINSI DIRE	ANIMOSI- TÉ	NUMÉRO BÊTE À DORMIR	AVOIR INTERR- OGE	ZÉRO FIN D'ANNÉE	RAVI	SODIUM	GRANDE VISIBILITÉ
DÉLAISSÉ					SABLE D'ORIGINE FLUVIALE		
DISPUTE DE COUPLE				OPPOSÉ À QWERTY	EN SOMME EMPREINT DE GRAVITÉ	EN VITESSE	
			SINGE BERGE				
ABIMAT SOUS- PRODUIT					PAGES		
		XIÈME CRACK				SYMBOLE DE L'OR	PRONOM PERSONNEL
ARTICLE POSSESSIF			CURRIC- LULUM VITAE	MÉTAL PETIT DE LOIE	COBRA PRONOM		
INTERR- OMPRE		MATIÈRE PLASTIQUE				PRONOM	ROULÉS
ANNONCE LINE SUITE			EN SECRET SODIUM		ARGENT ATTACHÉ FIN DE VERBE		
		PARTIE DU GENOU		FORME D'AVOIR		ÉVANGÉ LISTE	
BRANCHE VIOLE							

Solution mots flechés d'hier

SUITE	T	CONNAL	S	NY D'ANNÉE	PROSSE	E	CONTRU- GIVANT	A	D'UN PANT	D	NÉCESSAIRE DES COUSSIÈRES
RITÉ	R	OUË	È	NE	T	A	S	E	S		
VU	GOUVERNÉ PROVINC LES	ET	TA	PEU DES ANTÈSES AÏRE	T	R	O	P			
REPERTI- RIEN	C	A	P	PAR LES D'UN AÏRE	B	R	A	O			
TRAINS- TANT	I	R	E	E	L	E	E	T			
TÊTE DE BENJON	D	A	E	L	I	M	I	N	E		
PARCOUR SRI	E	S	O	P	E	A	G	A	Z		
CONTRO BUTAVI L'ÉTÉ	B	E	I	N	C	M	E				
ÉCÔT	M	E	N	A	C	E	R				
PLATE	L	O	U	P	E	N	K	O			
NO	R	L	I	T	O						
TRAVAIL MAGASIN POUR	P	R	E	S	E	R	A	N	E		
PROFES	E	U	E	S	G	A	V	A	G	E	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki

Elkandoussi Elmardi
Révision
Abdelmoumeïn Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Responsible des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki

Elkandoussi Elmardi
Révision
Abdelmoumeïn Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Responsible des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130 / 64

Site web:
www.libe.ma

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

المغرب OJD MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1- Nom de nom
- 2- Bordure Mit en faillite
- 3- Exprimant un avis commun – Il le suit
- 4- Une eau peut l'être – Sou bulgare
- 5- Thallium Elongé
- 6- Suit le titre – Introduit
- 7- Chemin vicinal – Laes
- 8- Ils vont au pas
- 9- Page – Métal – Ville de Chaldée
- 10- Vérification – Supposé

VERTICALEMENT

- 1- Tressaillement
- 2- Récipient Filet de pêche
- 3- Grand ouvert – Démentis
- 4- Mal de l'âge
- 5- Fin de forme Porte influx
- 6- Donc susceptibles de combattre – Déshydraté
- 7- Sans effets – Après bis – Ile de France
- 8- Titane Avaient cours à Rome
- 9- Profit de prêteur - Coutumes
- 10- Animal sauvage - Majesté

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	S	U	B	S	T	A	N	T	I	F
2	O	R	E	E		R	U	I	N	A
3	U	N	A	N	I	M	E		T	U
4	B	E	N	I	T	E		L	E	V
5	R		T	L		E	T	I	R	E
6	E	S		I	N	S	E	R	E	
7	S	E	N	T	E		R	E	T	S
8	A	N	I	E	R	S		S		I
9	U	N	E		F	E	R		U	R
10	T	E	S	T		C	E	N	S	E

Grilles de sudoku

Facile

		1				5	4		
	5		9	2					6
		4		6			8	7	
				8	7	4	9		
4		6		9		7			5
	7	2	1	4					
7	1			3		6			
6				5	8		7		
	4	3				9			

Moyen

					4		6	8
3			1	9				
						9		5
9			8	1		6		2
	8	3	4		2	7	1	
2	6		7	5				3
6	2							
				4	9			1
1	4	3						

Difficile

	6			8	9	5	2	
		2						
5	7			1				
		9		8	3			
	5			1			4	
			7	4		8		
			8			6	3	
					4			
1	8	3	9				2	

Expert

3						5		1
			4	2				8
	8		3			6		
			8		4		1	7
4	7		1		5			
		7			9		4	
1				4	6			
5	9							6

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

5	6	3	9	8	4	1	7	2
4	8	7	2	1	6	5	9	3
9	1	2	7	3	5	6	8	4
6	4	1	3	5	8	9	2	7
7	3	5	1	9	2	8	4	6
8	2	9	4	6	7	3	5	1
1	7	8	6	4	9	2	3	5
2	9	6	5	7	3	4	1	8
3	5	4	8	2	1	7	6	9

Moyen

6	7	9	1	5	8	2	3	4
3	8	2	6	7	4	1	9	5
4	1	5	3	2	9	6	8	7
2	9	1	5	8	3	4	7	6
5	6	4	2	9	7	3	1	8
8	3	7	4	1	6	5	2	9
1	4	8	9	6	2	7	5	3
9	2	6	7	3	5	8	4	1
7	5	3	8	4	1	9	6	2

Difficile

8	6	4	3	9	7	1	5	2
5	7	3	2	8	1	4	9	6
9	2	1	4	6	5	7	8	3
3	1	9	6	7	8	2	4	5
6	5	2	1	4	3	9	7	8
7	4	8	5	2	9	3	6	1
1	9	5	8	3	4	6	2	7
2	8	7	9	1	6	5	3	4
4	3	6	7	5	2	8	1	9

Expert

6	4	8	2	1	7	3	5	9
5	3	2	4	9	8	7	6	1
1	7	9	5	3	6	8	4	2
7	1	5	9	2	3	4	8	6
8	9	3	6	7	4	1	2	5
4	2	6	8	5	1	9	7	3
3	5	1	7	4	2	6	9	8
2	8	7	1	6	9	5	3	4
9	6	4	3	8	5	2	1	7

Sport

Ligue des champions

Lille et le Paris SG en tirage miné

Achraf Hakimi : Notre but est d'y aller à fond, quel que soit l'adversaire en face



Père Noël ou Père Fouettard? Lille, tête de série qui craint Chelsea, et le Paris SG, exposé à Liverpool et au Bayern, vont connaître leur adversaire pour les huitièmes de finale de la Ligue des champions, lundi (12H00) lors du tirage au sort à Nyon.

S'ils ont été les meilleurs élèves français de la phase de groupes, avec une belle première place, les Lillois ne sont pas plus protégés que les Parisiens, qui ont terminé deuxièmes.

Dans le lot des adversaires potentiels du LOSC: le tenant du titre (Chelsea), le champion d'Espagne (Atlético Madrid), le champion d'Italie (Inter Milan), le champion du Portugal (Sporting Portugal) et le dernier vainqueur de la Ligue Europa (Villarreal).

Le Benfica possède peut-être la cote la moins élevée, mais le club deux fois vainqueur de la C1

(1961, 1962) a réussi le tour de force de se qualifier aux dépens du FC Barcelone.

Les rencontres sont prévues en février (15, 16, 22 ou 23 pour le match aller) et en mars (8, 9, 15 ou 16 pour le match retour).

"Quel que soit le tirage lundi, c'est une opération qui marquera l'histoire du club", a lancé l'entraîneur nordiste Jocelyn Gourvenec mercredi, après le succès à Wolfsburg (3-1).

Le technicien a préféré savourer l'euphorie d'un parcours historique (première qualification pour la phase finale de la C1 depuis 2007) que d'imaginer la potentielle montagne qui se profile.

"Passer en 8e, c'est quelque chose de formidable et on a envie d'aller le plus loin possible avec cette équipe. On est capable de faire quelque chose de grand", a déclaré le capitaine Benjamin André.

Ces dernières années, le RB Leipzig, l'Ajax Amsterdam, l'AS Rome ou Monaco ont réussi à atteindre le dernier carré en défiant les pronostics. Ces équipes ont prouvé que la hiérarchie de la Ligue des champions pouvait être contredite.

Pour le PSG, en revanche, l'histoire récente laisse moins la place aux surprises. Le club de la capitale a pris l'habitude de tirages compliqués dès les 8es (Barça, Dortmund, Manchester United, Real Madrid).

Cette année, les Parisiens sont d'autant plus exposés qu'ils ont terminé deuxièmes de leur groupe, derrière Manchester City.

Un nouveau scénario noir les mettrait aux prises avec Liverpool ou le Bayern Munich, deux favoris pour le titre qui ont réussi le carton plein (6 victoires sur 6) cet automne.

Le Real Madrid de Karim

Benzema et Manchester United, avec Cristiano Ronaldo, possèdent aussi suffisamment de talents pour rivaliser avec Lionel Messi, Neymar et Kylian Mbappé, les superstars du PSG.

Deux équipes, l'Ajax Amsterdam et la Juventus Turin, semblent plus "prenables", mais c'est oublier que les Néerlandais ont remporté tous leurs matches du groupe, et que le club italien est la bête noire du PSG, qui ne l'a jamais battu en huit oppositions (6 défaites, 2 nuls).

Le règlement de l'UEFA interdit que deux équipes du même pays s'affrontent à ce stade de la compétition, d'où l'impossibilité de voir le PSG jouer contre Lille.

Mais qu'importe l'adversaire, Paris, qui ambitionne de remporter la compétition, est convaincu qu'il possède la clé pour ouvrir toutes les portes.

"Notre but est d'y aller à fond,

quel que soit l'adversaire en face", a lancé le défenseur parisien Achraf Hakimi.

"Il y a des grandes équipes (comme adversaires potentiels, NDLR). Nous verrons ce que le destin nous réserve. Mais nous sommes le PSG, on doit pouvoir battre toutes les équipes", a assuré l'entraîneur Mauricio Pochettino.

Après un début de saison poussif dans les performances, le technicien a promis des améliorations d'ici les 8es.

Dans les deux prochains mois, la qualité du jeu de son équipe sera scrutée à la loupe, de même que l'état de santé de ses superstars. Par exemple, Neymar a raté cinq des huit derniers huitièmes de son équipe, en raison de blessures.

Son cas illustre bien le fait qu'entre le tirage au sort et les 8es de finale, tout peut encore arriver.

A moins d'un mois du coup d'envoi de la CAN

Samuel Eto'o élu président de la Fédération camerounaise



Longtemps superstar du football africain, Samuel Eto'o va entamer une nouvelle vie: l'ancien buteur des Lions indomptables a été élu samedi président de la Fédération camerounaise de football.

"Je me rappellerai ce jour avec fierté", a réagi Samuel Eto'o sur son compte Twitter, suivi par plus d'1,5

million d'abonnés. "Je suis honoré d'être élu à la tête de la fédération camerounaise de football".

L'ancien joueur du FC Barcelone et de l'Inter Milan, âgé de 40 ans, a battu le président sortant, Seidou Mbombo Njoya, qui avait été élu en 2018, mais dont l'élection, contestée par plusieurs acteurs de football ca-

merounais, avait été annulée à la mi-janvier par le Tribunal arbitral du sport.

Sur les 74 voix des membres de la fédération, 43 se sont portées sur Eto'o, figure très populaire dans son pays, contre 31 pour le président sortant, a constaté un journaliste de l'AFP.

Au total, sept candidats s'étaient déclarés, mais trois d'entre eux se sont retirés quelques jours avant le scrutin, apportant leur soutien à Samuel Eto'o.

A l'annonce de sa désignation dans un hôtel de Yaoundé, le champion olympique 2000 et double vainqueur de la Coupe d'Afrique des Nations avec le Cameroun a exulté, levant les bras au ciel, selon les images de la CRTV, la télévision d'Etat, tandis que nombre de ses partisans ont crié leur joie.

Eto'o a été félicité sur Twitter par l'ex-buteur vedette ivoirien Didier Drogba: "Lueurs d'espoirs pour la renaissance du football africain", a écrit

celui qui vise lui aussi la présidence de la Fédération ivoirienne de football (FIF).

Lors du dépôt de sa candidature, le 17 novembre, Samuel Eto'o, passé également par Chelsea et le Real Madrid avant de raccrocher ses crampons en 2019, avait assuré qu'il serait le prochain président de la Fecafoot "malgré les tricheries". Le double vainqueur de la Ligue des champions avec le Barça avait expliqué que l'équipe sortante lui avait proposé le poste de vice-président, poste qu'il avait refusé.

"Il est temps de lancer le chantier de la reconstruction de notre football", avait affirmé l'ancien international, en axant notamment sa campagne sur le développement du football féminin au Cameroun ou bien encore la lutte contre la corruption.

En 2018, Eto'o avait soutenu la candidature de Seidou Mbombo Njoya, mais il avait fait part de sa "déception": les promesses faites il y a

trois ans par l'actuel président "me paraissent dignes d'intérêt pour l'avenir de notre pays", s'était-il justifié.

L'ancienne légende camerounaise Roger Milla lui avait apporté son soutien, tout comme, dans un court message posté sur les réseaux sociaux, la superstar Lionel Messi, son ancien coéquipier à Barcelone.

"Samuel Eto'o aura de nombreux défis à relever, notamment restaurer l'image de la Fecafoot" après des scandales de corruption", a réagi Émile Zola Ndé Tchoussi, journaliste et spécialiste du football camerounais, interrogé par l'AFP.

Le président sortant, Seidou Mbombo Njoya, a pris acte de sa défaite et a félicité sur Twitter Samuel Eto'o à qui il a "souhaité plein succès".

Le nouveau président de la Fecafoot a déjà un rendez-vous majeur à son agenda: dans moins d'un mois, le Cameroun accueillera du 9 janvier au 7 février 2022 la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations.



La campagne arabe de l'EN A' tourne court

Moralité : Ne jamais prétendre être plus fort que ce que l'on est

L'aventure a tourné court pour le Onze national A' à la Coupe arabe des nations de football qui se tient actuellement au Qatar sous l'égide de la FIFA. Devant son homologue algérienne et pour le compte des quarts de finale, l'EN A' a été coiffée au poteau, samedi au stade Al Thumama à Doha, après le recours à la pénible épreuve des tirs au but. Le temps réglementaire et les prolongations s'étaient soldés sur le score de deux partout, alors qu'aux penalties, le dernier mot a été celui des Fennecs qui s'étaient imposés sur la marque de 5 à 3.

Un derby maghrébin qui a tenu toutes ses promesses au grand bonheur des organisateurs de cette compétition qui se veut une sorte de répétition pour le Mondial 2022 au Qatar. L'opposition a été une véritable bataille tactique qui a tourné à l'avantage du coach algérien,

Majid Bougherra, qui avait vu juste lors de la conférence de presse d'avant match, en avançant que pour ce genre de match, ce n'est pas la fraîcheur physique qui compte le plus, mais l'état d'esprit.

A ce propos, se sont les Algériens qui ont montré davantage de niaque, abordant la confrontation pied au plancher et prenant au dépourvu une sélection marocaine qui avait eu beaucoup de mal à entrer dans le match, trouvant toutes les peines du monde à produire du jeu.

Une entame sur les chapeaux de roue de l'adversaire, faite pour confirmer que l'Algérie de ce jour n'a rien à voir avec les sélections affrontées par l'équipe du Maroc au cours du premier tour. Sacrée différence et il était donc tout à fait normal de voir les protégés de Lhoucine Ammouta à la défensive, tâchant surtout d'éviter d'encaisser un but lors du premier quart d'heure, qui pour une fois, porte bien l'appellation de sale quart d'heure.

Les assauts orchestrés par la formation marocaine ont été rares et le chemin des filets aurait pu être trouvé sur un joli heading de Walid El Karti détourné magistralement par le vétéran keeper Rais Boulhi.

Il a fallu donc attendre l'heure de jeu pour que les Algériens parviennent à ouvrir la marque sur penalty transformé par leur capitaine Yassine Brahimi après une faute de Mohamed Chibi. La réaction des Marocains ne s'était pas faite attendre, puisqu'à la 64ème minute, Mohamed Nahiri a pu remettre les pendules à l'heure.

L'explication n'a pas baissé d'intensité, ni de rythme mais le score en reste là pour que les deux teams soient appelés à aller puiser jusqu'au bout de leurs réserves en jouant les



prolongations. Et une fois encore, c'est la sélection algérienne qui prend en premier l'ascendant suite à un fort joli but de loin de Yassine Blaili (102è) des 50 mètres déjouant la vigilance du gardien de but, Anas Zniti, bien loin de son meilleur niveau lors de ce match.

A 2 à 1, l'EN se devait de nouveau de courir derrière le résultat, et fort heureusement, le scénario escompté a suivi après un but de Badr Benoun à la 111ème minute.

Fin des débats sur la marque de deux partout et aux tirs au but, comme précité, la formation algérienne a pu mettre au fond des filets cinq shoots, au moment où l'EN en a raté un, celui de l'infortuné Karim El Berkaoui, intercepté par Bolhi.

A l'issue de ce match, le sélectionneur national Lhoucine Ammouta a fait savoir qu'il a été surpris par le niveau de ses joueurs qui ont

manqué de concentration, avant d'ajouter que la pression a été faite pour leur compliquer la tâche.

En se référant à la phase de poules qui a vu le Maroc dominer ses adversaires, trois victoires de rang face à la Palestine (4-0), la Jordanie (4-0) et l'équipe olympique de l'Arabie Saoudite (1-0), il était légitime de nourrir de grandes ambitions, surtout que joueurs et staff technique entretenaient l'espoir d'aller jusqu'au bout. Mais en héritant d'un sacré morceau, la réalité a été tout autre et la qualification au dernier carré a été pour l'Algérie qui affrontera mercredi prochain le Onze qatari, hôte du tournoi, tombeau, vendredi, de la sélection des Emirats Arabes Unis sur le score sans appel de 5 à 0.

L'autre demi-finale prévue également, ce mercredi, opposera les Pharaons aux Aigles de Carthage.

L'Egypte s'était qualifiée au détriment de la Jordanie (3-1), tandis que la Tunisie a eu raison du Sultanat d'Oman (2-1).

Bref, pourvu que la leçon de la déroute de l'EN A' soit retenue par les responsables de la sélection nationale première qui avait dominé les éliminatoires du Mondial en bénéficiant de conditions plus favorables. Elle a disputé l'ensemble de ses matches à la maison qui plus est face à des équipes à cataloguer parmi les Petits Poucets du continent. Au match barrage, ça sera une autre paire de manche, tout comme d'ailleurs aux phases finales de la CAN qui débutera le mois prochain au Cameroun. Il n'y a pas lieu de se voir plus fort que l'on est et partir à ces deux rendez-vous avec la casquette d'outsider serait le mieux approprié.

Mohamed Bouarab



Le sélectionneur national Lhoucine Ammouta se dit surpris par le niveau de ses joueurs

Le Maroc et l'Algérie "Khawa khawa"

Les supporters des deux bords dans la communion



"Khawa Khawa" (Frères) est l'expression qui revient sur les lèvres de tous les supporters

des sélections marocaine et algérienne de football qui ont afflué en masse au stade d'Al Thumama à Doha pour assister au match qui a

opposé samedi les deux équipes pour le compte des quarts de finale de la Coupe arabe des nations (Qatar 2021).

Supporters marocains et algériens se sont accueillis ainsi chaleureusement à l'enceinte du terrain ou à ses alentours, animés de la même passion pour ce grand rendez-vous footballistique maghrébin, en se saluant avec l'expression "Dima Khawa" (toujours Frères).

La majorité des Algériens et des Marocains accordent une importance particulière à ce match décisif et ne tarissent pas, au cours de leurs conversations, d'éloges pour ce derby tant attendu.

Au sein du stade d'Al Thumama, les drapeaux marocain et

algérien s'affichent côte à côte pour souligner que ce duel est surtout sportif et se dispute sous le signe de la fraternité.

Les organisateurs ont affirmé que toutes les mesures ont été prises pour offrir tout le confort aux supporters des "Lions de l'Atlas" et des "Fennecs", pour éviter ainsi toute friction et cadrer leurs encouragements enthousiastes.

Ils ont expliqué que leurs efforts portaient principalement sur la préparation et l'embellissement du stade Al Thumama, sans manquer l'occasion de rappeler le rôle important que joue le sport dans le rapprochement des peuples.

A cet égard, le coordinateur des supporters marocains, Abder-

rahim, a indiqué que lors d'une réunion avec son homologue algérien et le comité d'organisation de la Coupe arabe, il a été décidé que le match se déroule dans une ambiance fraternelle loin de toutes autres considérations.

De son côté, Abdallah, un autre coordinateur des supporters marocains, a exprimé son souhait que le match se déroule dans une ambiance festive sur les gradins et avec compétitivité sur la pelouse.

Les supporters marocains et algériens ont été au rendez-vous avant le coup de sifflet du début du match et ont animé les gradins avant même le début de ce derby.

Doha. Par Taoufik Saoulaji (MAP)

Le crépuscule des chiffonniers d'Istanbul, experts en recyclage

Le regard aussi noir que la fumée âcre échappée du bidon en flammes qui l'enveloppe, sans vraiment le réchauffer, Astane Gul s'est accroupi sous un auvent pour trier flacons et bouteilles plastique extraits d'énormes sacs autrefois blancs.

"Je commence le matin à 8h00 et je finis à 20H00. C'est très dur et mal payé, mais je n'ai pas le choix", soupire son compatriote afghan, Issam Rafur, 20 ans dont quatre en Turquie.

Pauvres parmi les pauvres, ces jeunes aux mains noircies par la crasse appartiennent à la chaîne de miséreux recrutés parmi les Kurdes, les Lazes, les Roms et les migrants sans papiers: pour moins de 10 euros par jour, ils parcourent les rues d'Istanbul en quête de déchets recyclables.

Ils craignent aujourd'hui de perdre leur unique gagne-pain dans un pays durement touché par la dévaluation de la monnaie et l'inflation.

Arguant de problèmes "d'environnement et de santé publique", le gouvernorat de la mégapole turque, nommé par le gouvernement, veut en finir avec ces chiffonniers mo-

dernes et leur libre entreprise non réglementée.

Mais les intéressés soupçonnent plutôt l'appétit des sociétés de recyclage qui se passeraient ainsi d'intermédiaires et contrôleraient la chaîne, sans concurrence.

Ce que confirme sans ambages à l'AFP Mehmet Emin Birpınar, vice-ministre chargé de l'Environnement, même s'il reconnaît l'ancienneté des ramasseurs: "Les déchets peuvent être achetés et vendus, on commence donc à les considérer comme une matière première. Or, avec l'augmentation du prix des matières premières, la valeur des matériaux recyclés a augmenté".

"Si les grandes entreprises prennent notre travail, elles scient la dernière branche sur laquelle on est assis", s'inquiète Mahmut Aytar, qui gère un petit dépôt à Ümraniye, une zone industrielle excentrée sur la rive asiatique d'Istanbul. "Elles nous poussent dans le ravin".

A 28 ans, diplômé en biologie, ce jeune originaire du sud-est de la Turquie s'est lancé dans le recyclage des plastiques faute de trouver un emploi qualifié.

"C'est un travail qui ne nécessite

ni expérience ni formation. N'importe qui peut se lancer, mais ce sont surtout les exclus du système qui le font", confie-t-il en surveillant d'un oeil les presses qui écrasent les sacs en plastique et les bouteilles vides.

Les ballots compacts sont ensuite ramassés par les camions des entreprises de recyclage qui les transforment en granules.

Des dépôts comme le sien, il en existe quelque 2.500 à Istanbul, estime Mahmut Aytar.

Chaque jour, des dizaines de collecteurs arrivent dans cette zone industrielle, tirant derrière eux leur gros sac gonflé à ras bord de papiers, cartons, sacs et bouteilles de plastique, bidons, câbles métalliques... les rebuts d'une mégapole de 16 millions d'habitants.

Avec leur "çekçek" (littéralement tire-tire), ils sont des milliers à dévaler les rues abruptes d'Istanbul tractant leur diable géant pour récupérer ce qui offre une valeur, même minime.

Les femmes et les mineurs se spécialisent plutôt dans les cartons collectés de nuit à la fermeture des boutiques, leur bébé installé parfois



dans les replis du sac au milieu de leur butin. Avec un çekçek, un ramasseur gagne 80 à 120 livres turques par jour (moins de 6 à 8 euros), une livre par kilo. Les plus vaillants arrivent à récupérer jusqu'à 150 kilos dans une journée.

"Ils l'ignorent sans doute mais la pauvreté de ces gens fait qu'ils contribuent à la protection de la nature" en récupérant les déchets recyclables, philosophe Mahmut. "Ils rendent service à la société".

Mais c'est un travail épuisant,

note-t-il: les ramasseurs parcourent 15 à 16 kilomètres quotidiens avec cette charge dans les bras.

Régulièrement, la police leur tombe dessus. Début octobre, plus de 250 ramasseurs ont été interpellés en une journée. Relâchés quelques heures plus tard, ils ont perdu leur diable et leur sac.

"C'est du harcèlement", s'insurge Ekrem Yasar qui gère son propre dépôt après avoir oeuvré comme ramasseur pendant douze ans.

Recettes

Aubergines grillées à la marocaine



Ingrédients :

2 grosses ou 4 petites aubergines
sel
cumin moulu, paprika et piment de Cayenne
OU quartiers de citron et feuilles de menthe,
pour servir
Pour l'huile au paprika:
2 c. à café de paprika
4 c. à soupe d'eau
4 c. à soupe d'huile

Préparation:

Trancher les aubergines en long (si vous utilisez des aubergines longues) ou en rondelles (si vous en utilisez des rondes). Les placer dans une passoire avec du sel et les laisser égoutter au-dessus de l'évier ou d'un récipient pendant 30 minutes.

Pour préparer l'huile au paprika, mettre le

paprika, l'eau et l'huile dans une casserole, porter à ébullition, baisser le feu et laisser mijoter environ 10 minutes.

Préchauffer le four à 190°C.

Rincer les tranches d'aubergines et les sécher avec du papier essuie-tout ou dans un torchon propre. Badigeonner généreusement chaque côté des tranches d'aubergines avec l'huile au paprika et les placer sur une plaque de four. Laisser au four 15 à 20 minutes (selon l'épaisseur de vos tranches), jusqu'à ce qu'elles deviennent dorées.

Mélanger du cumin et du paprika en quantités égales dans un bol. Ajouter du poivre de Cayenne au goût.

Servir les aubergines soit avec cette préparation épicée dont vous les saupoudrez, soit avec des quartiers de citron et des feuilles de menthe.

Les coraux de l'ouest de l'océan Indien risquent de s'effondrer

L'augmentation de la température de l'eau et la surpêche menacent les récifs coralliens de l'ouest de l'océan Indien, qui pourraient s'effondrer dans les 50 prochaines années, selon la toute première étude portant sur ces écosystèmes publiée lundi.

Ses conclusions, diffusées dans le journal Nature Sustainability, préviennent que les coraux situés le long de la côte est de l'Afrique font face à un fort risque de disparition si des mesures urgentes ne sont pas prises.

Pour la première fois, des chercheurs ont pu évaluer la vulnérabilité de plusieurs récifs à travers l'ouest de l'océan Indien, et identifier les principales menaces à la santé des coraux.

Les scientifiques estiment que tous les coraux de cette région font face à "un effondrement total de l'écosystème et à des dommages irréversibles" dans les décennies à venir. Plusieurs habitats coralliens sont d'ores et déjà en danger critique.

"Les conclusions sont assez graves. Ces récifs risquent de s'effondrer", a déclaré à l'AFP David Obura, fondateur de l'institut kényan de recherche sur les océans CORDIO East Africa et principal auteur de l'étude.

"Les récifs ne sont en bonne santé nulle part dans la région. Ils ont tous déjà décliné, et cela va continuer".

L'étude, cosignée par l'Union internationale pour la conservation de la nature, a porté sur près de 12.000 km2 de récifs, qui représentent environ 5% du total mondial.

Les récifs proches d'îles comme Maurice, les Seychelles, les Comores et Madagascar - des destinations touristiques populaires pour leurs écosystèmes marins, dont les récifs - sont les plus menacés, disent les chercheurs.

Les récifs coralliens ne couvrent qu'une minuscule partie (0,2%) du plancher océanique, mais abritent au moins un quart de toute la faune et la flore marines. Ils offrent également une protection contre les tempêtes et l'érosion des côtes mais aussi des emplois pour des millions d'humains.

Pour M. Obura, la santé des récifs est "très précieuse" et leur perte serait "une double épreuve": "Pour la biodiversité, mais aussi pour toutes sortes d'activités côtières qui dépendent des récifs."

Le réchauffement climatique représente la pire menace pour la santé des coraux dans l'ouest de l'océan Indien, où les scientifiques affirment que la température de l'eau augmente plus vite qu'ailleurs sur la planète.

Les océans absorbent plus de 90% de l'excès de chaleur des gaz à effet de serre, ce qui aide à refroidir les terres mais génère d'intenses et longues vagues de chaleur marines.

Du Kenya à l'Afrique du Sud, la pression venant de la surpêche est également identifiée comme un autre risque.

L'étude souligne le besoin de répondre au plus vite à ces deux menaces, globales et locales, dit Obura: "Nous devons donner le plus de chance possible à ces coraux. Pour le faire, nous devons réduire ces facteurs, alléger la pression sur les coraux".